

VOYAGES  
AGRICOLES  
EN PÉRIGORD

ET  
DANS LES PAYS VOISINS,

PAR  
M. L. DE LAMOTHE,

Secrétaire général honoraire de la Société d'Agriculture,  
sciences et arts de la Dordogne.

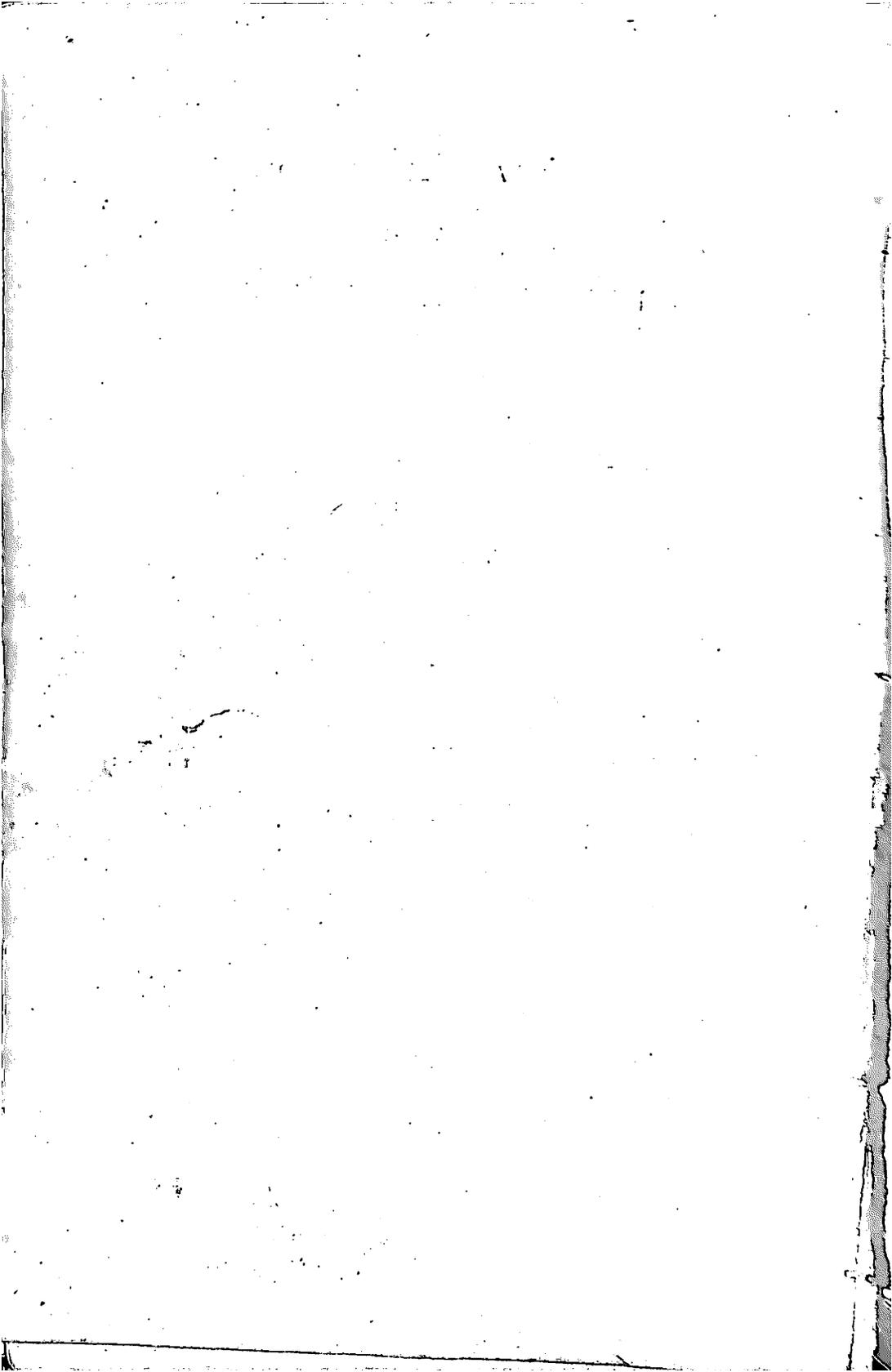
*Première*  
Deuxième partie. — Seconde section.

PÉRIGUEUX

DUPONT ET C<sup>o</sup>, RUES AUBERGERIE ET DES FARGES.

1882

Société Historique  
et Archéologique  
du PÉRIGORD



*De Saint-Yrieix à Périgueux par le Bas-Limousin. — Brive. — Souvenirs d'une excursion à Tulle. — Aubazine. — Une exposition régionale dans le chef-lieu de la Corrèze. — Les arrondissements Nord-Est et la ferme-école de ce département. — Départ de Brive, coup d'œil sur son arrondissement. — Terrasson et les bords de la Vézère. — La Bachellerie, Rastignac, Azerat. — Trajet en chemin de fer de la gare dite de Thenon à celle de Milhac. — La vallée du Manoire.*

Me voilà de retour à St-Yrieix, où m'appellent d'interminables affaires aussi fastidieuses que possible. Quelle existence que la mienne ! Aimer infiniment son repos, la solitude, et passer son temps presque tout entier au milieu des tabellions, des agents de négoce, des soucis du journalisme, du tohu-bohu du monde ; être sans cesse en voiture, n'en descendre que pour y remonter, quel ennui, grand Dieu ! J'espère fermement en être largement dédommagé dans l'autre vie. Véritablement cela m'est bien dû !

Je viens enfin de débarquer couvert de poussière et de sueur après m'être, en arrivant de Thiviers, arrêté dans la gare de Nexon pour y attendre le train correspondant, lequel n'a paru que deux heures après, me laissant tout le loisir de méditer dans cette vaste cour où règne le silence et où l'activité commerciale paraît inconnue. Je me donne à peine le temps de déjeuner enfin à midi, puis de déposer mes modestes bagages à l'*Hôtel du Faisan*. Il me faut aussitôt après courir la ville pour trouver mon fondé de pouvoir, chez lequel m'accompagnent plusieurs cultivateurs qui me réclament depuis le matin. Recherche inutile ! il est absent, et, par une chaleur intense, mais heureusement sous un ciel couvert, je suis contraint d'arpenter six ou sept kilomètres pour l'aller trouver à la campagne. Il n'y est pas plus que dans son logement

urbain et je prends le parti de l'attendre ; il est six heures du soir quand il paraît : nous dinons ensemble , puis nous revenons vers la cité sous-préfectorale en suivant de nouveau la route le long de laquelle cette seconde promenade à pied me donne le loisir de contempler de rechef de jolis prés, des bois que l'on défriche par trop et des cultures qui seraient encore bien meilleures si l'on n'avait la manie de les étendre hors de toute proportion avec le fumier que l'on possède et le nombre de bras dont on peut disposer. Je n'ai pas paru sur la place que je suis encore entouré. Nous causons ventes, polices, contrats, papiers timbrés et le reste. C'est fort amusant ! Enfin, nous levons la séance. Il est plus de dix heures et je vais me coucher. Je m'endors et je vois en rêve je ne sais combien de projets d'actes. Il y en a des centaines, des milliers, des tas. Furieux j'y mets le feu. Les flammes s'élèvent et menacent d'incendier la maison. Je saute à terre pour éviter un malheur en éteignant ces papiers maudits... Cette lueur, c'était le soleil qui perçait les rideaux de la fenêtre et qui, m'envoyant des rayons sur les yeux, m'a réveillé ! Je le salue, je m'habille au plus vite, et, en attendant de nouvelles conférences, je vais pour me distraire fouiller St-Yrieix dans tous les sens. Pendant ce temps-là, je ne penserai plus aux officiers ministériels. Quel bonheur !

Donc je flâne, suivant au hasard les voies qui s'offrent à moi deçà delà. Je ne tarde pas à me trouver sur les bords de la Loue qui, sortie de dessous les arches d'un vieux pont, vient, après avoir reçu le ruisseau qui coule au fond du ravin, sur les rives duquel s'étagent les deux parties nord et sud de la ville, en se grossissant en route des eaux de plusieurs fontaines, passer sous un arceau moderne, dont elle ne paraît pas, du reste, plus fière que de raison. Son étroite vallée est ici fort riante ; et droit devant moi, sur un mamelon, s'élève un petit château féodal appartenant à M<sup>me</sup> la baronne Massy, ceint de riants bosquets et de vastes prairies

que l'on fauche en ce moment pour la seconde fois de l'année. A ma droite, au bout de la levée, j'aperçois un bâtiment singulier dont j'ai bientôt fait le tour. C'est une usine à gaz de proportions restreintes. Je ne crois pas qu'il en sorte des torrents de lumière, mais celle qui en provient suffit, paraît-il, pour les nuits où l'on éclaire, et c'est tout ce qu'il faut. Remplissons-nous aussi bien notre office, nous autres vaniteux ? Je prends un sentier, les maisons redeviennent nombreuses, et devant la porte de l'une d'elles je vois plusieurs jeunes gens qui nettoient le seuil et roulent des tonneaux d'un air affairé. L'on m'apprend que je suis à l'entrée de la célèbre brasserie qui fait l'orgueil de la contrée et la fortune de son possesseur. Un homme de grande taille, simplement vêtu d'une blouse bleue, vu l'heure matinale, s'approche et m'offre obligeamment de me montrer en détail l'établissement. J'accepte, mais en témoignant la crainte que le propriétaire ne me trouve fort indiscret, de même que mon conducteur. Ce dernier sourit et me dit : « Ne vous préoccupez pas de cela. » Je le regarde fixement, et malgré mon extrême myopie, je trouve sur son visage une ressemblance qui me frappe. « Vous êtes le frère de M. Georges Meyer, le brasseur de Périgueux, et par conséquent le maître ici ? lui dis-je. — Précisément, me répond-il, » et il m'introduit dans le sanctuaire de l'art dont il est un des plus habiles adeptes, une des gloires. Que de barriques pleines ! que de caves ! de soupiraux, de magasins, de chaudières, de cuves, de bière ! Et quelle bière ! De ses dépôts partent des flots dorés qui vont réjouir les buveurs de tous nos départements méridionaux, de l'Espagne même et du Chili, sans compter ceux de bien d'autres pays ! Une immense glacière la tient toujours fraîche, au milieu même des ardeurs de l'été qu'elle défile, et permet de l'expédier sans fermentation et sans aigreur aucunes. Aussi la reconnaissance publique se traduit-elle en pluie d'or et M. Meyer achète-t-il successivement une foule de jardins

et de petites propriétés qu'il améliore avec intelligence et dont les revenus s'accroissent sous ses habiles mains. A son habitation est joint un très vaste et beau potager, avec une pièce d'eau limpide du meilleur effet. Dans plusieurs allées, et surtout auprès d'un charmant petit cabinet de verdure, je remarquais de temps à autre de petits godets remplis à moitié d'une substance brune et qui m'intriguaient fort. M. Meyer vint à mon secours. C'étaient des vases de faïence dans lesquels il avait mêlé de la bière et de l'eau. Les limaçons, il faut le croire, n'estiment pas moins que les hommes les produits de sa fabrication, car ils y venaient boire en foule, s'y grisait et n'en pouvaient plus sortir, de sorte qu'ils y périssaient par milliers. L'inventeur de ce piège attrayant pour les insectes était tout fier de sa découverte, que je m'empresse de signaler à qui de droit, comme, du reste, il m'a prié de le faire dans l'intérêt des horticulteurs. A côté, de grandes étables renferment un nombreux bétail : des porcs, quatre chevaux et 19 vaches laitières de premier choix, dont 14 ou 15 parthenaises et les autres cotentines, toutes fournissant à la population beaucoup d'excellent lait. Ces divers animaux sont entretenus avec les résidus de la fabrication et le foin de prairies dont le produit a triplé depuis que M. Meyer en est devenu possesseur. Rien ainsi n'est perdu ; tout est sagement utilisé, tout rapporte ; c'est le vrai moyen de thésauriser.

Mais le succès appelle le succès et les installations actuelles ne suffisent plus. L'opulent brasseur, qui a commencé sa carrière presque sans sou ni maille, vient d'acheter les deux forges ruinées que desservent les étangs de la Loue, dont les eaux, de même que celles des sources voisines, ont leur part d'influence sur l'exquise qualité du breuvage qu'il prépare. La plus considérable de ces deux usines va être réédifiée et appropriée à sa nouvelle destination. La manipulation pourra s'y opérer en grand, l'ancienne maison servant de succursale, en attendant que la seconde forge entre en scène à son tour.

Quant aux étangs, ils ont une fonction spéciale outre celle de produire du poisson. Chaque hiver ils se couvrent de glace que les ouvriers brisent à coups de pic; elle descend alors avec le fil de l'eau et va s'accumuler auprès du radier d'où on l'extrait sur des tombereaux pour la porter aux magasins. On l'obtient ainsi au meilleur marché possible. Ces lacs auraient du reste besoin d'être curés et encaissés, une partie de leur étendue manquant de profondeur et étant par suite quelque peu malsaine. Cette amélioration sera sans doute promptement exécutée. M. Meyer a donc tout lieu de se féliciter de la marche qu'il a suivie et de n'avoir pas reculé devant une dépense productive en envoyant ses fils en Autriche, saisir le secret des maîtres en travaillant dans les meilleures brasseries de cet empire. Il est aujourd'hui bien payé de ses peines et de ses déboursés.

Après m'avoir fait examiner une partie de ses propriétés et développé sur place ses projets d'agrandissement, qui vont entrer dans la période de l'exécution, il m'a conduit aux moulins où sont broyés les cailloux dont la poussière, humectée, puis préparée convenablement, sert à former l'émail de la porcelaine. Ces moulins sont pourvus de meules puissantes qui agissent par un système particulier, grâce auquel l'opération s'exécute rapidement et sans bruit, tandis qu'auparavant un tapage infernal retentissait autour de ces ateliers et chassait nuit et jour le sommeil et le repos des habitations voisines.

Je serre la main à mon guide complaisant, et le laissant à ses affaires, je grimpe à travers les ruelles vers la perle du lieu. La belle église paroissiale de St-Yrieix est toujours en réparation. Le gros œuvre, tout au moins, paraît terminé au-dehors, mais au-dedans la vaste nef est encore encombrée d'échafaudages et la poussière et les plâtras y voltigent à qui mieux mieux. En cinq minutes je suis devenu blanc comme un meunier. Il reste bien peu de place pour le culte. C'est

d'autant plus fâcheux que les édifices religieux ne sont ni grands, ni nombreux dans la ville. En tournant autour de la basilique, après en être sorti, j'ai fini par découvrir une large place terminée par une terrasse qu'ombragent de beaux arbres et d'où l'on découvre un charmant paysage. L'endroit m'a paru passablement désert, malgré l'attrait de sa situation et la fontaine qui le rafraîchit. On m'a dit pourtant que de temps à autre ce quartier s'animait lorsque les foires et marchés viennent s'y tenir, car ils sont le partage tour à tour de chacun des deux groupes du nord et du sud. Le reste du temps l'on peut y dormir en paix. Deux ou trois bons Frères des écoles chrétiennes s'y promenaient en silence, préparant leurs travaux consciencieux et utiles. C'est là qu'ils habitent une maison de peu d'apparence où ils tiennent leur école libre, c'est-à-dire non rétribuée par la commune, et qui n'en est pas moins très fréquentée, parfaitement dirigée et où l'on forme de très bons élèves. L'hôpital n'est pas loin de là. Cet asile, où s'est retirée la vénérable M<sup>me</sup> Fleurat, n'a rien de remarquable, non plus qu'un couvent situé tout près et dont vingt personnes un peu corpulentes rempliraient parfaitement l'humble chapelle. En cotoyant une vieille usine qui tombe en ruines et suivant quelques sentiers j'arrive ensuite à l'avenue de la gare d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil et qu'avoisine le grand viaduc du chemin de fer de Limoges, construction remarquable par sa hauteur et sa longueur, mais qui manque de largeur, défaut capital dans les ouvrages d'art de ce genre. Après avoir pris langue avec les employés, je redescends le long de la voie, je m'engage sous un pont formé d'une seule arche et dont l'ouverture donne passage à la route, puis je gagne un petit vallon où de nombreux ouvriers sont occupés à redresser le cours d'un ruisseau. C'est dans cette gorge qu'est le cimetière. Hélas ! qu'il est triste ! Une seule tombe récemment construite y a quelque apparence. Pour le reste, manque complet d'entretien. L'herbe pousse partout à

volonté, sur les fosses et dans les passages. Les ronces abondent, les arbustes des essences les plus diverses et les plus inattendues croissent à loisir dans ce lieu désolé. J'y ai vu jusqu'à un pêcher, dont je l'avoue, je n'aimerais pas à manger les fruits ; ils me paraîtraient bien amers ! Il est déplorable de voir ainsi délaisser les morts. Les morts que le sauvage entoure de respect et dont il emporte avec lui les ossements quand il lui faut s'expatrier, les morts que les peuples de l'Orient vont visiter chaque jour, dont ils couvrent les dernières demeures d'ombrages et de fleurs sans cesse renouvelées ; les morts que les nations de l'Occident exilent loin des centres de population, il est vrai, mais dont elles respectent l'asile qu'elles décorent et qu'elles font entretenir avec soin ; les morts, nos parents et nos amis ! J'entends dire, je vois imprimer : Une fois mort tout est fini ! Ceci s'affirme et se répète en français, en grec, en latin. En quelque langue que ce soit, c'est un cliquetis de sottises qui n'a pas le sens commun. La raison se révolte contre lui, le cri du cœur condamne un axiome qui ne peut être vrai, car s'il l'était, l'existence humaine serait un encouragement à l'iniquité, et chacun sent qu'une autre vie doit ménager le châtement à ceux qui furent coupables, une récompense à ceux qui vécurent honnêtes et malheureux en celle-ci. D'ailleurs fut-on même convaincu de la vérité de la déplorable maxime que trop proclament à la légère, ce ne serait pas un motif pour manquer aux convenances envers ceux qui ne sont plus. Ce n'est pas là certes ce qui pousse à la négligence que je signale en ce moment ; négligence par trop commune ailleurs aussi. On ne doit voir en elle que le résultat d'une malheureuse indifférence, peut-être d'une insuffisance regrettable des ressources budgétaires, à laquelle il faudrait parer en faisant, sur d'autres points, des économies mieux justifiées. Je me suis éloigné le cœur serré. J'en voulais aux habitants de Saint-Yrieix, et je l'avoue, c'est avec joie que j'ai vu deux indigènes se colleter

et se bourrer sur le chemin de la ville où ils se rendaient. Je me suis bien gardé d'intervenir et d'essayer de les séparer. Il me semblait juste qu'ils payassent en coups de poing reçus la faute de leurs compatriotes ou voisins.

Cependant la chaleur croissait ; les équipages se croisaient gagnant les faubourgs et mon estomac commençait à réclamer pitié pour lui. Mettant donc un terme à mon indignation, j'ai repris le chemin menant chez les vivants et suis allé demander à déjeuner à mon hôte, non sans avoir, en passant, constaté que les abris pour les voyageurs ne paient pas de mine à St-Yrieix, même les plus en renom à dix lieues à la ronde. J'ai de plus remarqué le manque presque absolu de cultures florales dignes de ce nom. Les jardins sont nombreux, les deux tiers des maisons peut-être en sont pourvues ; on y récolte d'excellents légumes et des fruits qui sont loin d'être méprisables, mais pour des parterres, des locaux spécialement consacrés à la production des fleurs, il y en a fort peu, si même il y en a ; probablement par suite du manque de débouchés. Les habitants aiment à la folie les treilles qui ne leur rapportent que de mauvais verjus. Pourquoi n'ont-ils pas des berceaux odoriférants en quantité, de jolies plates-bandes, des groupes de rosiers en foule ? Le terrain conviendrait très bien à cette charmante ornementation et l'eau ne manque pas pour y arroser les plantes délicates.

Ça, déjeunons maintenant ; l'appétit vient en marchant, et une longue promenade sur les rives verdoyantes de la Loue vaut bien une course sur les bords de l'Eurotas, que je suppose être fort maussade, malgré ses lauriers-roses. Seulement déjeuner n'est pas chose facile, vu la foule des consommateurs qui se pressent autour des tables bien garnies, et ce n'est qu'à grand'peine que je parviens à trouver place pour mes invités et pour moi. J'ai là mon agent, un brave paysan qui veut mettre quelques écus sur un lopin de terre et un homme de loi, son conseil, notaire de fort bonne mine, que

j'ai conviés à prendre part à mon repas avant d'engager la bataille des intérêts. Nous sommes enfin casés, et au lieu du brouet noir des Lacédémoniens, on nous sert un menu dont le vieux Denis aurait été content. Il y a là surtout un petit vin rouge dont je crois reconnaître le goût et le parfum. « Voilà dis-je sournoisement à mon voisin, un produit du Bas-Limousin ? — Euh ! euh, repart le garde note, non, Dieu merci ! Le Bas-Limousin, en fait de vin, ne fournit que du vin gris. Celui-là, c'est du vin de Périgord : dans les maisons où l'on sait boire on n'en sert pas d'autre. Ah ! monsieur, le Périgord est un excellent pays, un beau pays, un riche pays ! » — Cela me flatte ; quand on me dit du bien de mon département on me réjouit le cœur. Un murmure approbatif s'est élevé sur ces paroles ; aussi n'ai-je pas manqué de trouver que tous les convives étaient de très honorables gens et des connaisseurs de premier ordre. Je suis sûr qu'aucun d'eux n'aura jamais maille à partir avec dame Justice ; et l'adroit, je veux dire le malin notaire, a de suite immensément grandi dans mon estime. Ce qui ne m'a pas empêché d'ailleurs, lorsque trois quarts d'heure après, nous nous sommes trouvés en face de dossiers et de propositions de vente et d'achat, de me débattre avec lui comme un diable dans un bénitier. Enfin, nous avons fini par nous entendre, et aussitôt les bases des négociations arrêtées, je me suis échappé comme un écolier pour courir à la foire, car ce jour-là c'était foire à St-Yrieix et il me tardait d'aller voir comment tout s'y passait.

Les rues que j'ai traversées en sortant de l'hôtel étaient littéralement encombrées de pêches et de melons. Les premières n'étaient pas mûres, les seconds n'étaient pas bons. Tout cela provenait pourtant des cantons privilégiés de la Corrèze et je me suis demandé comment une si fertile contrée, si favorisée par le climat et le soleil, pouvait envoyer de pareilles drogues. Elle aurait tout avantage à changer, pour de meilleures, les variétés de fruits qu'elle cultive. Après

cela l'on s'y dit sans doute que, puisque ce mauvais assortiment se vend, il n'y a pas lieu de se préoccuper de faire des innovations. A mon sens, c'est se tromper; on s'en apercevra probablement bientôt.

La pente et la promenade du coteau nord regorgeaient de bétail; le long des routes étaient rangés porcs et moutons; sous les allées se voyaient vaches, veaux et hœufs en lignes nombreuses. J'ai constaté, non sans plaisir, que les bêtes à cornes, sauf les vaches laitières, appartenant pour la plupart aux races parthenaise, normande ou bretonne, étaient toutes de l'excellente espèce de la contrée, qui s'améliore grandement par elle-même et que l'on ne pourrait que gâter par des croisements intempestifs, bien qu'à la mode dans certains bureaux, où l'on croit faire de l'agriculture en empruntant tout aux Anglais, assez intelligents et assez patriotes de leur côté pour profiter de cette manie, en tirer de bons et beaux profits, et se bien garder de l'imiter. Les porcs présentaient aussi de beaux spécimens de la race précieuse du Limousin, autrement dit périgourdine, car c'est tout un dans ce cas. Il paraît que l'on commence à revenir de l'infatuation des croisements avec des variétés d'Outre-Manche, fort bons peut-être pour donner des animaux précoces pour la boucherie; détestables comme reproducteurs. Les petits moutons du pays restent également en honneur; ils ont peu de poids, peu de laine, vu le manque de nourriture abondante et les pacages qu'ils parcourent, mais quels succulents gigotins et quelles délicieuses côtelettes! Les ventes ont été passablement actives. Cependant quelques personnes disaient qu'il y avait tendance à la baisse, tandis que d'autres soutenaient le contraire. Pour moi, je trouve que ce qui baisse réellement, c'est la taille des animaux par rapport au prix qu'on en donne. Une paire de veaux microscopiques, à peine sevrés, coûte maintenant la même somme au moins qu'une de bœufs de corpulence et de force moyennes il y a quelques années à peine.

Dieu m'aidant, j'ai fini par rencontrer, avec quelques personnes que je ne soupçonnais pas devoir trouver dans cette occasion et dont l'abord m'a réjoui, ceux que je cherchais. Puis, après avoir réglé quelques différends et bu le coup de l'étrier, je me suis dirigé vers la gare où la foule se portait, la journée commerciale tirant à sa fin. Il paraît qu'on ne comptait point y recevoir tant de voyageurs, car aucune précaution n'avait été prise, aucun surcrott de voitures n'avait été commandé. Les trains étaient purement et simplement composés commé à l'ordinaire, si bien qu'en présence de l'affluence des arrivants pour le départ, on s'est trouvé fort embarrassé. Plus d'une demi-heure s'est écoulée ; enfin, on a découvert un wagon de renfort et on l'a joint à notre convoi. Mais c'était très insuffisant. Un quart d'heure après on a mis la main sur un autre véhicule, puis sur un troisième et un quatrième qu'on a été chercher dans les profondeurs d'une halle où ils dormaient en paix, oubliés et couverts de poussière, et nous avons pu partir remorqués par une locomotive poussive qui haletait sous l'effort qu'il lui fallait faire pour traîner tant de chariots littéralement bondés de campagnards rentrant chez eux, la plupart munis de paniers pleins de denrées de tout genre, draps, linge, viande, melons, pêches, raisins, et jusqu'à de la salade et des poteries. La cheminée, chose agréable de plus, fumait moins que tout ce monde, et nous avons ainsi défilé majestueusement enveloppés d'un double nuage de vapeur de charbon et de tabac.

A travers ce prisme diaphane, nous avons eu le loisir de contempler la ville dans son plus grand développement, et ses voies diverses sans plaques indicatrices qui fassent connaître leur nom à l'étranger, défaut qui accuse un sommeil par trop prolongé sur la route du progrès. Peu à peu les clochetons et les toitures ont disparu, faisant place aux landes, aux bois, aux prés, aux champs de sarrasins en fleur, en un mot à un paysage essentiellement propre à la contrée et que nous aper-

cevions à peu près toujours le même dans l'intervalle d'une tranchée à l'autre. Après avoir laissé sur la droite la belle maison et les cultures des Frères de la Croix, que j'ai regretté de ne pouvoir cette fois encore visiter, nous avons fini par arriver à Coussac-Bonneval, où je crois que l'on commençait à s'étonner de ne pas voir le convoi paraître.

X Nous sommes là dans un pays à kaolin et à cailloux d'émail pour la porcelaine ; il y a près de la petite ville que dessert la station un château remarquable, berceau d'une antique famille, dont les membres ont eu jadis des fortunes et des renommées diverses ; je crois qu'il est encore en sa possession. Impossible de songer à descendre, car nous sommes toujours sur le point de repartir, mais il faut laisser le temps aux flots de ceux qui nous quittent de s'épancher. Quelle armée ! Le fameux cheval de Troie, chanté par les poètes, contenait certainement cinq fois moins de guerriers dans ses flancs. Ils remplissent la gare, ils en prennent les abords d'assaut. Heureusement c'est une invasion pacifique et leur départ s'effectue avec autant de bon ordre que de précautions, si bien que pas un oignon n'est perdu, pas un lapin ne s'est échappé, pas un verre n'est brisé. Nous constatons ce remarquable résultat de la patience de nos mécaniciens et nous nous remettons en route bien lentement, pour réfléchir avec calme aux avantages de cette sollicitude paternelle envers ceux qui s'arrêtent. Bientôt, au-dessous de nous apparaît la Bouchouse, ruisseau qui se donne des airs importants, en allant rejoindre la rivière prochaine. On dirait comme un coq de village qui se gonfle parce qu'il va tout à l'heure parler au sous-préfet de son arrondissement. Nous suspendons notre essor devant la station de St-Julien en Vendonnois, station où tout a l'air de s'ennuyer profondément, les bâtiments comme les employés ; tout y est encore sans ornement, sans rien qui puisse délasser de la solitude, et la contrée semble bien triste. Nous déposons encore là bon nombre de visiteurs

de la foire de St-Yrieix, dont ils rapportent leurs assiettes, leurs raisins et leurs salades sans le moindre accroc, grâce aux précautions avec lesquelles nous avons marché par continuation, pénétrés de la vérité de cet adage : Trop courir nuit. Peu après, l'Auvézère bien humble encore passe sous la voie ; il va se grossir de la Bouchouse, en Périgord, ensuite de l'Eau-Lourde, du Blâme, de quelques autres cours d'eau, puis, quand il se croira quelque chose, se sera épanoui, il perdra d'abord un de ses bras sous terre, et quelques lieues plus bas tombera tout à fait dans l'Isle, qui, l'absorbant, ira plus loin, en Bordelais, recevoir la Drôme, pour disparaître à son tour dans la Dordogne qui portera ce tribut à la Garonne avec laquelle elle s'unira ; et toutes deux iront ensemble s'anéantir dans le vaste Océan, près duquel les milliers de fleuves qui viennent s'y déverser sont un atôme, comme notre globe l'est au milieu de l'Univers, comme l'Univers connu l'est devant l'Infini qui nous échappe, comme l'Infini, tel que nous le pouvons concevoir, l'est devant Dieu.

Le terrain est devenu plus mouvementé, sillonné de rides nombreuses, au fond desquelles coulent des ruisselets ou des filets d'eau, que l'on franchit sur des viaducs. La plaine est comme barrée vers l'orient par une chaîne de collines ; tout annonce un changement de bassin, quoique les cultures et le sol demeurent à peu près les mêmes, mais avec plus de fertilité tout autour de la petite ville de Lubersac, dans la gare de laquelle nous entrons à grand bruit et nous reposons longtemps. Nous aurions amplement le temps d'aller voir le chef-lieu de canton, de visiter son château, son église romane, son vieux clocher, et de nous enquérir de l'état de l'agriculture dans son riche territoire, pendant la longue détention qu'on nous fait subir sans nous permettre de bouger de wagon. Qu'attendons-nous ? Je n'en sais rien. Les uns disent le passage d'un train de marchandises qui doit nous croiser, mais il apparaît, s'éloigne, et nous restons comme cloués à la

même place. D'autres supposent qu'un accident est arrivé plus loin, mais on n'en paraît guère préoccupé. L'employé s'assoit sur une borne avec toute la majesté du lord siégeant en Angleterre sur le sac de laine, seulement avec beaucoup plus de loquacité que lui ; le chef de train descend, se se place à ses côtés et soutient la conversation ; des marchands viennent, des visiteurs tournent autour de nous ; chacun parle de ce qui le préoccupe et de ses voisins. Avec un peu de bonne volonté nous saurions facilement l'histoire de chaque ménage du bourg. C'est interminable ; nous pestons, l'on nous assure que nous allons partir à la minute ; cela dure plus d'une demi-heure, au bout de laquelle la cloche sonne enfin et nous nous mettons en route, à pas comptés, en gens qui se respectent et veulent éviter les casse-cous. L'ombre s'allonge cependant ; le soleil est couché, le crépuscule arrive, de grands troupeaux de belles vaches limousines regagnent leurs étables en mugissant ; les bêtes à laine bêlent à leur suite ; les porcs rentrent en grognant au milieu de bandes d'oies criardes qui battent des ailes pour aller plus vite, craignant le loup et le renard. Nous tournons franchement vers le sud au moment où les étoiles commencent à paraître ; il fait presque nuit quand nous arrivons à Pompadour.

Le château s'élève à peu de distance et au-dessus de la station ; c'est une dépendance de la paroisse d'Arzac et le chef-lieu d'une vaste propriété domaniale. Que de souvenirs il rappelle ! Tous ne sont pas glorieux ; que ne peut-on effacer de l'histoire les pages honteuses constatant combien son nom fut flétri par une indigne favorite ! On avait, dans ses dépendances, placé un haras auquel, après diverses vicissitudes, une jumenterie avait succédé ; des courses de chevaux attiraient en outre chaque année beaucoup d'amateurs et de curieux dans ces parages ; un beau jour, cédant à un accès aigu d'anglomanie, le gouvernement,

poussé par de soit disant agriculteurs, détruisit l'établissement hippique et imagina d'y substituer un dépôt de reproducteurs de bêtes à cornes de la race durham. Cette idée, tout à la fois grotesque et malencontreuse, a eu le sort que tout le monde prévoyait ; les produits de l'élevage officiel du bétail, si bien choisi pour le pays, ont été pitoyables et les prix auxquels on parvenait à vendre les taureaux en provenant n'égalèrent pas ceux d'un bon bœuf de l'espèce indigène à moitié gras. Jamais échec ne fut ni plus mérité ni plus complet. Maintenant, la jumenterie est réinstallée et les durhams sont partis. Espérons qu'ils ne reparaitront plus dans des conditions pareilles. La résidence seigneuriale est imposante avec ses tourelles et ses machicoulis ; elle se détache hardiment et représente bien. Nous voyons une grande allée qui semble être une belle avenue et il nous paraît que vers son extrémité brillent les eaux d'un vaste étang, mais nous ne pouvons nous assurer du fait, car décidément la nuit arrive et le brouillard qui monte de terre pour la saluer peut bien nous tromper, en nous faisant voir une nappe liquide là où il ne s'en trouve pas.

De Pompadour à St-Solve, nous mettons bien vingt minutes, pendant lesquelles il me semble que nous cotoyons plus d'une fois en contre-haut, sur des corniches, des défilés ou des vallons au fond desquels une chute n'aurait rien d'avantageux pour la santé. Les vapeurs couvrent le sol du reste et ne permettent plus de rien distinguer nettement. Nouveau temps d'arrêt insupportable et prolongé. Nous en sommes à nous demander si l'on n'a pas fait vœu de nous tenir en voyage jusqu'au lever du soleil afin de nous faire jouir de la vue de la belle contrée qui se cache à nos regards par suite de toutes les lenteurs qu'on nous a fait subir. Un digne ecclésiastique, mon compagnon d'infortune, qui comprend combien je m'impatiente, tâche de me calmer en me décrivant le canton de Juilhac auquel St-Solve appartient, et qui, coupé de collines et de

vallées pittoresques, produit du vin, des céréales et du bois de chauffage. St-Solve en particulier, d'où nous nous éloignons pendant qu'il me parle, est, dit-il, une des communes les plus riches de ce bon territoire ; on y récolte du vin en abondance et il y a d'excellentes prairies. Ce récit peint, mais j'aimerais beaucoup mieux contempler en réalité ce qu'il me décrit.

Or, la seule chose que j'aperçoive clairement, ce sont des étoiles et au milieu d'elles deux des astres les plus importants de notre système planétaire, Jupiter et Saturne. Me voilà voyageant en esprit dans les espaces éthérés. La vie se manifeste-t-elle là haut aussi ? Quelles y sont ses conditions ? A n'en croire que ce que nous montre le télescope, ces immenses planètes seraient des mondes comme le nôtre et beaucoup plus en grand ; mais la chaleur doit y manquer, dans la seconde surtout ; dans Uranus, dans Neptune encore bien plus. Dès lors tout y est probablement gelé jusqu'au centre du globe, et l'homme ne saurait y exister. Qui sait cependant ? N'y a-t-il pas dans ces corps énormes des phénomènes caloriques que nous ne pouvons apprécier, et d'ailleurs ne peut-il pas s'y rencontrer des êtres raisonnables, des animaux, des végétaux organisés de manière à naître, croître, se développer et se trouver parfaitement aptes à remplir leur rôle, dans des conditions qui ne sont pas les nôtres ? Sur notre terre elle-même la vie ne se manifeste-t-elle pas chez des êtres placés dans des *habitats* où d'autres, qui peuplent notre petit monde eux aussi, mourraient certainement ? Le poisson dans l'eau, l'homme sur le sol, l'insecte dans l'intérieur de l'arbre n'ont-ils pas des organes, des besoins, un mode de vie tout-à-fait différents ? Je me représente donc des peuples enchantés de leurs palais de glace, des végétations splendides étalant leurs rameaux épanouis et frissonnants de joie au souffle d'une bise dont la pensée seule vous épouvante, dont le moindre contact nous donnerait la mort. Les oignons et les légumes recueillis dans Saturne, ou plus loin encore du soleil,

me semblent admirables. Mais je doute qu'ils le soient plus que ceux contenus dans cette magnifique brouettée que je vois passer à notre portée et que l'on va charger sur un wagon de marchandises dans la gare d'Objat où nous arrivons.

Objat! ce nom réveille tout mon chagrin de parcourir ainsi, au milieu des ténèbres, cette magnifique partie du département de la Corrèze qui fournit tant de froment, de vin, de chanvre, de fruits, et dont le canton d'Ayen, que nous traversons en ce moment, est un des plus beaux fleurons. Les arbres à fruit et les légumes, les pêches, asperges et melons surtout, s'y multiplient chaque jour et y donnent lieu à des cultures de plus en plus importantes. Objat lui-même est la perle de ce riche pays. Le bourg est bien construit, très commerçant; ses foires sont réputées; son territoire produit des céréales en abondance, beaucoup de vin et d'énormes quantités de fruits. Être agriculteur, savoir tout cela, être passé là tout exprès pour jouir de l'impression heureuse que la vue de cette prospérité ne peut manquer de vous causer et, par suite de la lenteur des transports, parcourir cet Eden sans rien apercevoir, par une nuit complète, c'est par trop de mal-chance!

A force de chercher à percer l'obscurité, je crois m'apercevoir que nous longeons une rivière digne de ce nom et l'un de ses affluents. Je ne me trompe pas, car aussitôt le train s'arrête et j'entends retentir à mes oreilles le cri : Varetz! Varetz! Ce centre est bâti dans une jolie plaine baignée par la Vézère et fait un commerce important en toutes sortes de fruits. Tout près est un château dont dépendait une châellenie appartenant à la famille d'Aubusson de la Feuillade.

L'humidité monte et nous envahit. Nous passons la Vézère, puis la Corrèze, qui vient se réunir à elle à deux pas de nous; notre locomotive nous mène obliquement, nous fait tourner à gauche où nous rejoignons le chemin de fer de Périgueux, puis, nous élevant par une pente sensible, nous fait enfin atteindre Brive. Il nous tarde de débarquer, mais patience!

On n'est pas pressé ; l'on nous laisse ronger notre frein en attendant le contrôleur, après quoi notre inspection passée, on nous conduit lentement dans la gare, dont on nous ouvre lentement les portes. Un conducteur d'omnibus se présente ; il m'offre de me conduire sans retard en ville, je me fie à sa parole et me hisse dans son véhicule. Il m'y laisse trois gros quarts d'heure. Le traître attendait un autre train ! S'il avait fait jour, je serais bravement parti, ou plutôt je n'aurais pas pris de voiture, mais point de lumière ; il m'a fallu rester à maugréer inutilement. Dire ensuite quels circuits mon cocher m'a fait décrire serait impossible. Cet homme doit être un Prussien. Il ne procède que par mouvements tournants. A dix heures du soir, il me déposait à la porte de l'hôtel de Toulouse ; il y avait quatre heures que j'étais parti de St-Yrieix ! En voiture de poste on eût été beaucoup plus vite !

Haletant, épuisé de faim et de fatigue, je monte un perron raide au bas duquel, triste symptôme, sommeille un cuisinier ; et au bout de mon ascension je me trouve en présence de l'hôtesse et de ses aides, qui me contemplant avec surprise. Evidemment elles ne pensaient pas recevoir un voyageur à cette heure indue. Le premier étonnement passé, l'on m'offre une chambre pensant que je dois avoir grande envie de dormir. J'accepte avec reconnaissance, mais je demande à dîner auparavant. Stupéfaction profonde et prolongée ! Un homme qui n'a pas diné à 10 heures du soir ! Cela s'est-il jamais vu ? C'est ce que semblent signifier, ce que disent clairement les regards effarés que l'on m'adresse. J'explique humblement que j'ai jeûné le matin à St-Yrieix il y a juste un tour de cadran, que depuis je n'ai rien pris qu'un verre de bière, et que nous avons marché avec une lenteur qui eût semblé déplorable à la tortue la plus arriérée. On me plaint, on comprend les justes revendications de mon estomac ; le chef est réveillé, les fourneaux se rallument, et je suis invité à passer dans la salle à manger, où l'aspect d'une longue table

encore couverte de sa nape et bordée de sièges nombreux me donne à penser que je suis dans une maison où l'on a chaque jour un personnel important de convives à nourrir et où, par conséquent, les vivres ne manquent pas. Une perspective riante s'ouvre à moi. Quelques instants après, le maître d'hôtel plaçait cérémonieusement devant moi sept à huit plats, plus un copieux dessert et me demandait gravement si cela suffisait. Il a paru fort décontenancé quand je lui ai fait enlever les quatre cinquièmes de cette exhibition ; et je crois qu'il n'a pas encore pu bien se convaincre qu'un homme ayant si longtemps jeuné pût se contenter de deux mets quand on lui en offrait un nombre bien plus respectable. Une heure après, je dormais, les poings fermés, dans ma petite chambrette

Néanmoins, à peine, comme dit notre immortel compatriote Fénelon dans ses poétiques descriptions, l'Aurore aux doigts de rose avait-elle ouvert, le lendemain, les portes de l'Orient, que je courais déjà par la ville, résolu de l'explorer à fond bien que je la connusse déjà depuis longtemps. C'est qu'il en est des constructions humaines comme des personnes ; chaque jour leur imprime une marque nouvelle et après quelques années on ne retrouve plus le ton d'autrefois. Les dehors de Brive sont séduisants ; la plaine est délicieuse, couverte de jolies maisons de campagne, de belles cultures et protégée contre les insultes du vent du nord par une ligne de vertes collines, chargées d'habitations, de champs travaillés, de pampres et de bois, qui ne permet pas à la froidure de venir de bonne heure ternir le teint de ses gracieux alentours et ouvre, dès le mois d'avril, la porte à une douce chaleur qui y ramène un printemps tiède et précoce dont les effluves y font bouillonner aux premiers beaux jours la riche sève et assurent ainsi vers la fin de l'été la prompte maturité des fruits. De nombreuses routes coupent de distance en distance ce charmant réduit et viennent aboutir au boulevard qui fait le tour de la cité, planté de beaux arbres dont je

regrette seulement que les espèces soient trop mélangées. Ses allées passent devant des maisons en général bien bâties et qui, presque toutes, sont précédées d'un parterre émaillé de fleurs. L'œil est fasciné par cette succession d'élégants jardins artistement dessinés, et plusieurs édifices remarquables achèvent de conquérir à la ville le cœur du touriste. C'est ainsi que l'on rencontre successivement un beau pensionnat de jeunes filles, l'établissement, si digne d'intérêt, de la Providence, l'école des Frères, dont l'étendue, les bâtiments, l'aspect d'ensemble et les détails me font rougir quand je pense à ce qu'est celle de Périgueux en comparaison (1). Viennent ensuite le magnifique enclos des dames Ursulines, l'hôpital Dubois et le Palais de Justice, qui a du côté des dehors une très belle apparence, mais qui ne bat que d'une aile en réalité, manchot qu'il est vers l'intérieur, où il avoisine les prisons. Plus loin, une des avenues dont je viens de parler conduit au quartier militaire que la commune s'est donné, ce qui lui a valu l'avantage de posséder une garnison égale en nombre à celle du chef-lieu de sa division (2). Cette caserne, construite dans des prés humides, se compose de trois corps de logis, un au fond et deux sur les côtés d'une vaste cour. Le premier seul, sous lequel passe un petit ruisseau, se trouve complètement achevé, le second, vers l'occident, le sera bientôt; le troisième n'est pas fait encore à moitié. Les bureaux de recrutement s'ouvrent à l'entrée, à droite. La musique du 63<sup>e</sup> d'infanterie que nous avons naguère admirée à Périgueux est là recluse. Pourquoi donc avons-nous tant lésiné malencontreusement? Que cette conséquence fâcheuse de notre

(1) Une décision du conseil municipal vient de remplacer par des instituteurs laïques les Frères, qu'une souscription d'habitants maintient dans la commune à la tête d'une école libre.

(2) Cette garnison est même en ce moment plus forte que celle de Périgueux.

négligence et les succès de nos voisins nous servent de leçon ! Revenu sur le boulevard, qui continue à nous offrir les mêmes gracieux décors, nous rencontrons tout-à-coup un petit square, le seul existant à Brive, qui devrait en posséder plusieurs, et aux coins duquel, à côté d'une succursale appartenant à M. Breton, le négociant bien connu de notre faubourg des Barris, je lis ces mots en grosses lettres : « Square de la République. » Au milieu se voit une statue de bronze sur un socle élevé ; je m'approche curieusement, comptant jouir de l'aspect de quelque citoyen en renom. Qui peut-on avoir ainsi glorifié ? Serait-ce Camille Desmoulin, serait-ce Danton ? Peut-être vais-je voir Ledru-Rollin, peut-être Gambetta lui-même, auquel on aura voulu rendre cet hommage de son vivant.... Eh mais ! cette tenue bourgeoise, cette redingote à la propriétaire, cet air paternel, j'ai connu cela déjà quelque part à Brive même. Est-ce qu'on me l'aurait transféré ici ? C'est bien lui, je ne me trompe pas. Ce papier qu'il tient à la main, ce n'est point un exemplaire d'une constitution quelconque, c'est un testament ! J'avance encore et je vois gravé sur le piédestal : « Je lègue à Brive, ma ville natale... » Bonjour, père Majour ! qu'êtes-vous donc venu faire là, s'il vous plaît ! Quel rapport a votre donation, faite il y a si longtemps en plein régime monarchique, avec la forme républicaine, pour que vous ayez opéré ce voyage ? Il ne me répond pas. Je le désirerais bien de le faire, quand même il serait vivant, au lieu d'être moulé en cuivre avec alliage. L'effigie du pacifique millionnaire prenant la place que devrait occuper un Brutus, un tribun tout au moins, et recevant comme un chef de parti, les jours anniversaires des révolutions, *l'encens et les cantiques*, c'est original.

On ne s'attendait guère  
A voir *Majour* en cette affaire !

Bientôt après, je me retrouve à l'endroit où j'ai commencé

ma pérégrination elliptique et, poussé par le démon de la curiosité, je me dirige vers la fameuse île de la Guierle, où j'espère me dédommager de n'avoir point encore rencontré de promenades dans la véritable acception du mot, car l'emplacement des anciens remparts, tout agréable qu'il soit, n'est en réalité qu'un chemin public, très joli du reste, très attrayant. Le Juif-Errant serait bien heureux si ceux qu'il a chaque jour à parcourir, d'après la légende, ressemblaient tous à celui-là. Mais on y est sans cesse dérangé par les voitures et les passants; on n'y trouve aucun endroit où l'on puisse se reposer avec calme, au milieu de personnes paisibles cherchant uniquement l'ombre et la distraction; les quelques évasements plantés qui se rencontrent de distance en distance le long de la ligne des allées sont insuffisants sous ce rapport et semblent plutôt créés pour servir au dépôt et à l'étalage des marchandises à certains moments qu'à des places disposées pour abriter d'honnêtes péripatéticiens. J'entends beaucoup parler de la Guierle, et d'après l'enthousiasme local qui déborde lorsqu'on la nomme, je suppose qu'on l'a convertie en un parc splendide depuis la dernière fois que je l'ai vue.

Eh bien ! non ; elle est toujours la même ; formant une grande plaine qu'entoure un canal qui, dérivé de la rivière au nord, vient mettre un moulin en mouvement, joint la ville centrale, puis coule au sud et s'infléchit enfin pour aller rejoindre la Corrèze à l'ouest. Pas un coup de pioche ne me paraît y avoir été donné. Je retrouve en y entrant la statue du maréchal Brune, au milieu d'un champ qui poudroie et devant et à droite duquel s'étend un vaste espace nu que les blanchisseuses décorent de piquets reliés par des cordes supportant le linge qu'elles étalent pour le faire sécher ; plus loin sont de grands arbres dont les intervalles ne reçoivent aucun soin et dont les lavandières tirent parti comme de supports placés là pour leurs câbles. Un peu au-delà, sur le bord du cours d'eau principal, existe une sorte d'allée où

je n'aperçois qu'une mère de famille avec ses deux enfants, un étranger en quête de points de vue et, sur l'autre rivage, un pêcheur qui fait ample moisson de goujons, destinés peut-être à quelques commis ou fonctionnaires en villégiature. La Guierle est un magnifique lot mis par la Providence à la disposition des Brivistes, qui pourront y créer un jour une incomparable oasis, un admirable parterre, un hippodrome très convenable, voire même un champ de manœuvres bordé de gazons et de plates-bandes. Elle attend cette transformation ; Dieu veuille qu'elle ne le fasse pas longtemps.

A son extrémité, vers le sud-ouest, est un beau pont jeté sur la Corrèze ; et de la ville à ce point le côté sud est bordé de maisons derrière lesquelles sont des jardins traversés par le canal de dérivation regagnant l'artère dont il est sorti. On trouve dans ce petit quartier, en contre-bas du reste de l'île, des rues et quelques monuments ; le plus remarquable de ces derniers est un couvent de religieuses, dont l'église se construit en ce moment même. Il me semble que c'est se mettre bien à portée des inondations. Les cafés pullulent le long de la route, et comme je marche depuis trois heures, j'entre dans l'un d'eux de belle apparence et prie qu'on m'apporte un bol de chocolat. On est hospitalier en Limousin. Au bout d'un quart d'heure passé à contempler des gravures plus ou moins informes et à parcourir des journaux où, sous la rubrique : « Affaires d'Orient », je trouve de véritables contes des Mille et une Nuits, je vois apparaître un récipient d'une dimension qui me frappe d'épouvante ; une véritable soupière contenant la pitance de deux hommes au moins et accompagnée d'un pain formidable. Je me rappelle qu'à Limoges et à St-Yrieix pareille chose m'est arrivée. Décidément ce que nous nommons bol en Périgord est la réduction au dixième de ce qui porte le même nom dans la Haute-Vienne et la Corrèze, où l'air vif des montagnes ouvre l'appétit, si j'en juge par ce fait et les repas prodigieux

auxquels j'ai souvent eu l'occasion d'assister, repas qui font songer à ceux des guerriers d'Homère. — C'est très bien d'avoir des réminiscences classiques à l'occasion. — En présence de cette Mer-Noire intérieure, j'ai compris l'insuffisance de mon appareil stomachique et me suis réduit à demander une tasse, une simple tasse, avec une once de pain. La tasse qu'on m'a présentée, de proportions monumentales, aurait passé pour une immensité dans bien des salons où les bols de thé sont beaucoup plus petits. J'ai lentement absorbé son contenu et, remis de mes fatigues, j'ai repris mes pérégrinations en revenant sur mes pas et jetant un coup d'œil de nouveau sur la statue solitaire du maréchal Brune, sur le château d'eau, sur le moulin pittoresque qui l'avoisine et de nombreux établissements. Sur la façade de l'un d'eux, j'ai lu : « A l'abri des canotiers », ou quelque chose d'approchant. Des canotiers à Brive ! Au fait, pourquoi pas ? Si cela nous étonne, si nous rions de ces mariniers jouant au matelot dans un fossé, pensons-nous qu'à Bergerac on ne s'amuse pas de notre Société nautique de l'Isle, qu'à Libourne on ne fasse pas des gorges-chaudes des loups de mer Bergeracois, que les Bordelais se privent de sourire en pensant à ceux de Libourne, et que parfois à La Rochelle, à Brest, à Cherbourg et ailleurs on ne se divertisse pas aux dépens des équipes et des équipées de la Gironde ? Tout cela ne prouve rien ; et je trouve que l'on a raison de s'exercer à des manœuvres utiles. Il y a des personnes qui apprennent à nager dans une mare et qui se tirent ensuite fort bien d'affaire dans un fleuve large et profond. Prendre du goût pour la marine n'est jamais de trop, surtout en France, où notre pauvre flotte marchande a tant de peine à vivre grâce aux lois que font des hommes sages ! Il arrive souvent d'ailleurs que le montagnard devient un hardi navigateur. Notre Périgord en fournit plus d'un exemple, et le plus ancien, le plus renommé de nos amiraux en activité de service est un enfant de Thiviers, de Thiviers où la rivière

la plus proche est à plusieurs kilomètres de la ville et ne brille pas en cet endroit par sa largeur et sa profondeur. M. Fourichon, descendu de sa colline, s'est élevé sur la mer, affaire d'habitude, aimant d'instinct les hauteurs.

Brive, à l'intérieur, n'est pas beau. Tout au contraire, il est fort laid. A part deux ou trois rues à peine passables, les autres sont à la fois sombres, humides, étroites et ondoyantes à l'aventure. De plus, un très grand nombre d'entre elles ne porte pas de plaque indiquant leur nom et les trois quarts des maisons n'y sont pas numérotées. C'est fort incommode pour les étrangers. Autrefois, lorsque l'on vivait pour ainsi dire en famille dans les villes de province et que l'apparition d'un voyageur y était énormément rare, il pouvait en être ainsi sans grand inconvénient. Avait-on besoin de quelque chose, on disait à son serviteur ou bien à son ami : Jacques ou Jean, allez, je vous prie, me chercher ceci ou cela chez Pierre ou Paul, vous savez, celui qui demeure à côté d'Etienne le boulanger, et l'on y allait sans hésiter. Mais aujourd'hui, essayez donc d'expliquer son chemin à un Bordelais, Toulousain ou Parisien, à un Tulliste même, en lui parlant ainsi : « Vous irez tout droit jusqu'à ce que vous soyez chez tel, là vous prendrez à gauche jusque chez tel, puis vous tournerez à droite jusque chez tel et enfin vous frapperez à la quatrième porte après chez tel autre. » — Bien obligé, vous répondrait le patient, je ne comprends rien à vos renseignements et je ne sais nullement où demeurent les personnes dont vous me parlez. Brive s'étend, devient un grand centre, une cité de transit. De grâce, Messieurs les édiles, veuillez bien nous donner la possibilité de débrouiller notre route au milieu du dédale des passages qui remplissent le centre de l'agglomération urbaine, à travers ces mille édifices humbles et bizarres qui datent du déluge. Parmi ces constructions décrépites, il en existe pourtant de remarquables, et je regrette qu'elles ne soient pas isolées ou du moins plus en vue. Le

collège offre une belle colonnade extérieure, et sa chapelle, qui porte la date de 1659, est loin d'être sans mérite. Le Petit-Séminaire n'a rien d'attrayant au dehors, mais plusieurs de ses parties intérieures, que je n'ai pu visiter, sont dignes, assure-t-on, d'attention. L'église paroissiale est grande et fort intéressante par son architecture. Malheureusement elle est au dedans fort sale et ne paraît pas riche, mais il est vrai de dire qu'on la restaure en ce moment, à titre de monument historique. Je souhaite pour elle qu'on respecte son style, ses piliers et ses dimensions. Des ouvriers étaient fort affairés au-dessus de l'une des portes. On m'a dit qu'ils s'occupaient d'y poser les bases d'une flèche destinée à remplacer le renflement ridicule qu'on avait installé sur ce point en guise de clocher et qui ressemblait à une immense citrouille. J'ignore quel est l'architecte chargé de rendre à ce temple sa physionomie première; je souhaite sincèrement, profondément, que ce ne soit pas un de ces amateurs forcenés du *beau* qui, pour faire preuve de talent, taillent, coupent, rognent, ajoutent et *embellissent* à leur gré les malheureux édifices qui tombent entre leurs mains et qu'ils mettent à leur mesure, sans s'inquiéter du reste. Hommes de capacité d'ailleurs, mais qui ne peuvent se résigner à respecter le cachet du temps et la marque d'auteur. Braves et excellents ingénieurs qui, s'ils recevaient l'ordre de réparer pour un musée, pour une collection rétrospective quelconque de l'art maritime, un vieux vaisseau de ligne à trois ponts, le changeraient en navire cuirassé, à tourelles et à éperon, en vrai *Monitor* construit d'après la nouvelle mode! Qu'on laisse donc à St-Martin ses trois nefs, ses hardis piliers cylindriques, dont quelques-uns s'écartent fantastiquement de la verticale, ses absides et les sculptures de son portail, sans rien enjoliver. Ce sera vraiment une œuvre pie. Cette ancienne basilique, à laquelle je souhaite un rajeunissement de bon aloi, renferme, dit-on, une châsse ou buste de son patron, ouvrage de saint

Eloi, plus une coupe d'un travail grossier, qui, d'après la tradition, aurait été celle de N.-S. pendant la Cène. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre de ces objets légendaires. L'église est entre deux places où se tiennent les marchés aux légumes et aux fruits. Ils étaient bien mal et bien peu fournis ce jour-là. Je n'y ai découvert, bien qu'il ne fût pas tard lorsque je les ai traversés, que des melons de médiocre apparence, dont à peine le dixième de cantalous, quelques mauvaises pêches, deux ou trois petits lots de poires communes et un peu de raisins très ordinaires, plus de maigres racines et des oignons et poireaux ne rappelant en rien leurs fameux congénères d'Egypte; et cependant le territoire environnant est pour l'horticulture un vrai pays de promission. Il faut croire que chacun s'approvisionne chez soi et que l'exportation achète directement chez les producteurs. Il est difficile d'expliquer autrement cette pénurie de produits de jardinage mis ostensiblement en vente. Une des deux places renferme une halle lépreuse, dont un village bien appris aurait certainement honte. Je ne fais pas à la ville compliment de la conserver.

A tout prendre, et au premier abord, Brive ressemble bien plutôt à un honnête bourgeois qui, fier d'un héritage récent, se pavane dans le riche manteau qu'il vient d'acheter, sans se préoccuper des vieux habits que ce vêtement dissimule à peine, ou bien à une ménagère qui jette négligemment pour sortir de bonne heure un châle de prix sur sa robe du matin, qu'à une personne confortablement nippée et s'occupant sans cesse d'augmenter son aisance apparente et réelle par le travail, le négoce et l'industrie. Cette impression pourtant est trompeuse, car ici le commerce est grand et les nids à rats de l'intérieur eux-mêmes recèlent de nombreuses fabriques, dont beaucoup ont de l'importance. Ainsi, l'on y trouve des tanneries, des huileries, des chapelleries, des ateliers d'ébénistes, relieurs, fabricants de poteries, de bougies, de teinturiers, de sabotiers; des minoteries, des imprimeries, des sa-

lons de photographes. Ses conserves alimentaires ont une réputation méritée et sa moutarde violette serait capable d'en faire monter au nez de plus d'un des producteurs de la célèbre moutarde blanche de Dijon. On y fait aussi des liqueurs et des bonbons estimés. Le mouvement de transit y est considérable; les exportations de fruits frais ou secs y sont fort importantes. Avant peu la chrysalide qui s'est tissé une enveloppe d'or dans laquelle on la croirait endormie se montrera rajeunie, pleine de force, de grâce dans toutes les parties de son être. Pour se faire une idée de l'ensemble de la jolie cité, qu'on la contemple des coteaux qui la dominent au sud. On la verra souriante, sous ses toits bleus de forte et solide ardoise des gîtes du voisinage, s'étendre mollement au milieu des jardins verts et des arbres touffus, allongeant au loin ses bras chargés de parures, comme ceux d'une odalisque qui se délasse et s'étire au soleil. Quel dommage que de ce sol enchanteur, mais humide, s'échappe souvent, sous les effluves d'un soir d'été, la fièvre semant le ravage autour d'elle !

Un des endroits d'où le regard plonge le mieux dans la vallée, saisit le mieux les détails de Brive la *Gaillarde*, dont, l'on ne comprend pas pourquoi, les Parisiens en goguette ont fait une ville ridicule, tandis que le climat y est doux, le terroir fertile, que les dehors y sont enchanteurs et que l'esprit, à coup sûr, n'y manque pas plus qu'ailleurs, est le perron de la gare qui domine tous les environs et permet de se rendre un compte exact de l'extension, chaque jour plus grande, des faubourgs et du nombre des monuments qui va s'accroissant. Cette gare elle-même est un trompe-l'œil; en y montant pour rejoindre la voie l'on en conçoit une idée des plus favorable qui s'amointrit beaucoup quand on pénètre à l'intérieur, où les halles couvertes sont sans majesté, où l'ensemble présente je ne sais quel air étroit et mesquin. Elle est cependant placée sur un point important où quatre lignes se joignent, l'une allant à Limoges, la seconde à Toulouse, la

troisième venant de Périgueux, la quatrième conduisant à Tulle et devant, avant peu, gagner Clermont d'Auvergne et Lyon. Je me souviens d'avoir pris, il y a quelques années, cette dernière pour pénétrer jusqu'à la capitale du Bas-Limousin. Nous partîmes une belle après-midi, non sans avoir attendu plus d'une heure que le convoi fût prêt enfin.

Jusqu'à la hauteur environ de Malemort, petit bourg dont les possesseurs ont, pendant des siècles, fait la guerre à Brive, le pays demeure ravissant, mais bientôt les collines se rapprochent, de chaque côté du lit de la rivière, et on entre dans un véritable défilé. La première station porte le nom d'Aubazine, que beaucoup écrivent Obazine, petite commune située sur la droite, à quelque distance. L'on y remarque une belle église du XII<sup>e</sup> siècle, en forme de croix, classée parmi les monuments historiques, avec une jolie tour octogone et le magnifique tombeau de saint Etienne, qui vint, en 1142, y fonder une abbaye de l'ordre de Citeaux, à un kilomètre de laquelle un cloître de femmes ne tarda pas à s'élever à Coiraux, sur le bord d'un torrent. Les religieux aussitôt se mirent à défricher et fertiliser les environs, et encore au jour-d'hui l'on y voit le Canal-des-Moines, bel ouvrage agricole dû aux intelligents reclus et qui, creusé dans le granit, est l'une des plus remarquables entreprises bien réussies de ces contrées. Le monastère, souvent, au Moyen-Age, visité par de hauts et puissants seigneurs et des monarques nombreux, n'était plus qu'une ruine lorsque M<sup>me</sup> Fleurat, l'intrépide veuve dont il a été déjà parlé dans le narré d'une autre de mes excursions, entreprit de rendre à cette paroisse du Bas-Limousin une partie de sa gloire ancienne catholique et utilitaire en même temps au point de vue matériel. D'après ses vucs et le programme que j'ai sous les yeux et dont Mgr Berthaud, évêque de Tulle, encourageait la réalisation de sa haute et vive protection, on devait fonder en cet endroit, premièrement une congrégation de sœurs institutrices, secondement une

colonie agricole , troisièmement un asile de personnes libres pensionnaires, quatrièmement, enfin, une œuvre de retraites. L'orphelinat existe depuis quelques années. Il est sous la direction des dames du Saint-Cœur de Jésus, dont la maison-mère est à Treignac, petite ville du département. On y entretient un nombre de jeunes filles limité d'après les ressources que l'on peut se procurer. Il s'élève quelquefois à soixante. Ces jeunes personnes sont divisées en deux séries. Celles qui se destinent à vivre à la campagne et auxquelles on apprend les menus travaux des champs, la garde et la conduite des troupeaux, celles qui veulent entrer en service et que l'on occupe à la cuisine en leur enseignant aussi la couture et ses accessoires. Avec des secours réguliers un peu moins bornés on pourrait, en agrandissant le domaine, trouver du travail pour plus de bras et l'on ne serait pas obligé de refuser souvent des enfants abandonnées que l'on présente à la colonie. En attendant, on accepte toutes celles pour lesquelles on s'engage à payer 15 francs par mois, ou 12 en leur fournissant les vêtements. Avouons que cette pension n'a rien d'exagéré. Cent quatre-vingts francs par orpheline et par an ! Si les bonnes sœurs font gros bénéfice avec ce pécule considérable, je déclare que j'en serai fort étonné. Si l'on me dit qu'elles se ruinent, à l'exemple de la fondatrice de cet asile, M<sup>me</sup> Fleurat, je m'engage à ne pas soutenir le contraire.

Les travaux d'aiguille sont vendus pour fournir du pain aux maîtresses et aux élèves. C'est là leur principale ressource; les produits de la propriété, qui ne comprend que 14 hectares, suffisant à peine pour payer les deux domestiques et les impôts, plus les réparations locatives. Quant au revenu que donnent les rentes payées par les personnes qui placent des enfants dans ce dépôt, elles ne dépassent pas 400 francs. C'est avec ce presque rien que les dignes institutrices dirigent, enseignent et arrivent à de bons résultats. Ce n'est pas tout. Elles tiennent en outre une école libre; enfin, elles

soignent les malades qui viennent les consulter et qu'elles sont heureuses de soulager, aucun médecin n'habitait Aubazine. Par bonheur la Charité y a fixé sa résidence et avec elle que n'obtient-on pas ! Puissent les offrandes abonder bientôt sous ce toit hospitalier où l'on fait tant de bien !

Les hauteurs deviennent plus perpendiculaires et le vallon se resserre encore, festonné par des pentes rapides, boisées la plupart, mais sur quelques-unes desquelles on voit avec étonnement des vignes qu'il n'est pas à coup sûr facile d'y travailler, dont la terre doit descendre souvent et dont le vin ne peut pas être des meilleurs, le raisin n'y apercevant guère longtemps chaque jour le soleil. Comme des taillis seraient là mieux à leur place ! On y remarque aussi des pâturages et des prairies où, d'en bas, il ne semble pas aisé de se tenir debout. L'ensemble du cadre forme comme deux lames de scie parallèles, dont les dents s'enchassent entre celles situées vis-à-vis, laissant à peine un faible passage entre elles et la Corrèze, qui frémit en écumant sur les débris de roc dont son lit est parsemé et sur laquelle on voit, de distance en distance, pour le débouché de routes, des ponts que, pour faire honneur à une rivière donnant son nom à un département, on a gratifié de trois arches chacun ! Le chemin de fer ne la suit pas dans tous ses replis autour des promontoires, aigus ou émoussés, aux pentes brusques chargées de la verdure de bois touffus ou de plantes diverses. Il la traverse souvent et, plusieurs fois, court sous les sourcilleuses barrières que les monts prétendent lui opposer. En sortant du plus long de ces tunnels, il débouche à la halte, qui porte le nom de Cornil, commune que l'on n'aperçoit pas de cette station et qui possède une église romane, une tour féodale, et le Puy-Pauliac, ancienne forteresse présumée gauloise. C'est dans son territoire que se trouve Rabès, le dépôt de mendicité commun à la Corrèze et à la Dordogne, qui y internent quelques-uns des incorrigibles

et Archéologie  
du PÉRIGORD

exploiteurs de l'aumône, tristes fainéants pour la plupart. La Corrèze prend là pour elle, au moins les deux tiers de la place disponible dans le fond du ravin, où viennent la joindre soit ostensiblement, soit à la sourdine de nombreux tributaires et où l'espace qu'elle occupe dans l'étroit passage lui donne un air relativement majestueux, quoiqu'elle ne soit pas large à coup sûr. A droite, en remontant, est le chemin de fer, à gauche la grande route : impossible d'y loger rien de plus. Le cours d'eau se gonfle parfois et menace sérieusement ses deux compagnons. Il avait si bien travaillé l'avant-veille du jour où nous le longions en cet endroit, que pendant quarante-huit heures la circulation des trains avait été suspendue et que nous n'avancions qu'avec une lenteur et une prudence extrêmes. A chaque instant des ingénieurs que la Compagnie avait chargés d'inspecter la voie descendaient, allant reconnaître l'état du pont jeté sur un torrent, et nous attendions leur retour pour nous remettre en voyage. Aussi comme on s'égayait à nos dépens de l'autre côté, sur le grand chemin, à cinquante mètres de nous ! Je me souviendrai toujours d'un certain tilbury traîné par un cheval blanc, pas trop ingambe, que conduisait un vieux monsieur à l'air moqueur, qui stationnait parfois pour nous donner le temps de le rejoindre, puis repartait au petit trot nous dépassant, et qui finit par arriver à Tulle demi-heure avant nous ! Il était à côté de la gare lorsque nous arrivâmes : le cheval mangeait paisiblement son avoine et le propriétaire, qui se promenait en long et en large en observant la ligne, vint d'un ton compatissant nous demander si nos roues n'avaient pas pris feu, par suite de trop de vitesse ! Le scélérat !

La capitale du Bas-Limousin est postée sur la Corrèze et la Solane, à leur confluent. Alignée le long de ces deux cours d'eau, dont le second coule sous le pavé d'un aqueduc, elle est établie dans une véritable tranchée, très profonde, sur les rebords irréguliers de laquelle elle cherche à s'élever de distance

en distance au moyen d'escaliers rapides et souvent délabrés, et dont les sommets, s'ils venaient à s'incliner l'un vers l'autre, la feraient disparaître sans que même la flèche de sa cathédrale, bien qu'elle ait 71 mètres d'élévation, pût percer au-dessus de cet éboulement dérobant à tous les yeux la ville enterrée comme une autre Pompéi. Que Dieu préserve Tulle d'un tremblement de terre ! Aux flancs des montagnes apparaissent quelques beaux édifices, entre autres le séminaire, monument neuf et remarquable. Au-dessous est l'évêché, bâtiment carré que l'on aperçoit par côté ; on vante ses jardins. On y accède par une rue bordée d'une galerie qui, s'élevant entre deux lignes de maisons, qu'elle longe, a l'air de former un balcon entre elles. Aux bords de la Corrèze, qui s'insurge de temps à autre, s'ouvre une double ligne de quais bordés de jolies habitations, et à gauche de belles lignes d'ormeaux, promenades assez mal entretenues. Des ponts jetés de distance en distance unissent les deux rives. Sous chacun d'eux, on a construit une écluse afin de relever le plan d'eau de la Corrèze et l'empêcher d'avoir en ville l'air d'un ruisseau presque à sec. Il est fâcheux qu'on n'utilise pas ces chutes pour mettre des usines en mouvement. Quelques personnes voudraient qu'on fit disparaître la rivière sous un terre-plein d'un bout de Tulle à l'autre. J'espère bien qu'on ne donnera pas suite à cette idée, dont le seul résultat serait de nuire à la physionomie particulière de la ville sans aucun avantage, les cascades ménagées de distance en distance aérant l'eau suffisamment pour l'empêcher de croupir et d'être stagnante. Qu'on ne gâte pas un intérieur original sous prétexte de l'embellir. Quelques quartiers renferment encore bon nombre d'habitations en bois et en torchis, mais le neuf cache ces misères, qui disparaîtront peu à peu. La cathédrale est dédiée à saint Martin qui, dit une vieille tradition, vint au troisième siècle prêcher l'Évangile aux habitants alors barbares et fut flagellé dans la ruelle d'*El tour d'el Sante*, laquelle existe encore.

M. Rateau, inspecteur des écoles primaires, dans son *Etude sur le département de la Corrèze*, publiée sous le patronage de M. Marlière, alors préfet, en 1866, décrit ainsi la noble église : « On remarque à Tulle une cathédrale qui date de 1103, mais qui n'a été achevée qu'à la fin du douzième siècle. Toutes les arcades sont en ogive et les voûtes garnies de puissantes nervures, dont quelques-unes sont ornées de chevrons. Les fenêtres sont en plein cintre et la porte d'entrée forme une ogive découpée en festons gracieux. Le clocher pyramidal en pierre rappelle la meilleure époque de l'art gothique, tandis que les chapiteaux, d'un élégant travail, que l'on trouve à l'extérieur, accusent le style byzantin. A côté de la principale porte d'entrée on remarque des inscriptions tumulaires en l'honneur du premier vicomte du Bas-Limousin, et sous la voûte du clocher une seconde inscription en l'honneur du cardinal de Bouillon. » M. Jouanne, de son côté, dit, dans sa géographie, beaucoup de bien de ce temple, qu'il décrit avec soin. Il en fait ressortir les traits principaux. Il cite notamment son clocher du xiv<sup>e</sup> siècle, orné de quelques statues, couronné par une magnifique flèche dentelée, en pierre, et qui est le monument le plus élevé du département de la Corrèze. Il mentionne aussi le cloître, qui s'étend au sud et qui est en voie de restauration. Le grand séminaire mérite également une visite, dont sont dignes aussi plusieurs oratoires et habitations particulières. Il y a bien d'autres choses encore. En un mot, Tulle offre, dans sa situation physiquement gênée, la physionomie du commandement. Il a le cachet aristocratique et respire la fierté ; on sent en lui non pas l'opulence, mais comme une allure de gentilhomme dans l'aisance. Il a de la race ; on voit qu'il ne s'est élevé ni par la cotonnade, ni par l'épice, ni par la banque, échelons estimables néanmoins, très recommandables même, quand on les monte avec honneur, et auxquels nous devons plusieurs de nos grands hommes, Colbert, notamment, ce qui seul

suffirait à leur gloire. Il est seigneur par nature et de naissance. Ses allures sont tout-à-fait différentes de celles de Brive, qui ne l'aime pas et dont il est loin de raffoler. Cantonné dans une anfractuosit  de rocs, il est l'aigle de la Corr ze, l'autre en est l'oiseau du Paradis, se reposant dans un nid d' meraude. La cit  sa rivale brille par des dehors  clatants ; les siens sont rudes ; mais son c ur en d dommag . L'air vif, l'exercice dans la montagne, la fr quentation de la biblioth que, les  tablissements d'instruction y fortifient le corps et l' me ; et r ellement, malgr  tout ce que l'on a dit   son d triment, on peut tr s bien y vivre sans trop s'y ennuyer ; l'esprit a la possibilit  d'y prendre son essor sans peine, et cette ville a produit grand nombre d'hommes distingu s. Il est vrai que la plupart s'en sont  loign s et ont  t  finir leurs jours ailleurs et plus haut. On dira qu'ils se sont h t s d'en sortir ; j'aime mieux croire qu'ils sont morts de regret de l'avoir quitt e. Je ne voudrais cependant pas garantir l'exactitude de cette assertion.

Tulle, outre la pr fecture, poss de un  v ch , un tribunal de premi re instance ; il est le si ge d'un commandement de subdivision militaire et de diverses administrations. On y trouve une grande et fort importante manufacture d'armes appartenant   l'Etat, occupant une foule d'ouvriers et ayant un entrep t consid rable. Le palais de justice, vant  dans quelques recueils, est,   l'ext rieur, tr s m diocre. On a construit dernièrement une nouvelle pr fecture encore inachev e,  l gante, mais qui manque de gravit . De belles pelouses, des bosquets, des groupes de fleurs l'entourent, pour la d dommager sans doute d' tre adoss e   la colline, au bas de la hauteur et plac e vis- -vis de maisons sans caract re, de mani re   manquer totalement de vue agr able, de deux c t s du moins, et notamment de celui de l'entr e. Puisque je suis amen    parler de ces  difices, qu'il me soit permis d'en mentionner un autre que j'ai tout   l'heure oubli  ; un

vrai chef-d'œuvre en son genre, précieux reste remontant, selon toute probabilité, au règne de Louis XII ; la maison dite de l'Abbé, dont la façade est merveilleusement sculptée et dans une chambre de laquelle, au quatrième étage, sont des fresques curieuses. Tulle, vieux soldat déposant la cuirasse, ne dédaigne pas de travailler de ses mains pour s'enrichir ; aussi trouve-t-on chez lui de beaux magasins, des fabriques d'huiles de noix, de bougies, de clous, des usines à papier, des machines pour le tissage des étoffes, des confiseries et de nombreux métiers de divers genres, à l'exception, je crois, de ceux où l'on ourdit le tissu vapoureux qui porte le nom de la ville, et dont il ne s'y fabrique pas, m'a-t-on dit, le moindre atôme.

Je n'ai pu voir tout cela qu'en courant. J'aurais mieux fait si j'avais été libre de mes actes et de mon temps. Mais malheureusement je ne l'étais pas, étant venu pour une demi-journée seulement, et j'avais à passer en revue le concours régional agricole qui se tenait là pour le groupe du Centre, formé par les départements montagnaux que couvrent les sommets du massif de l'Auvergne et leurs chaînons secondaires. Quelques heures à peine m'étaient laissées pour remplir cette tâche ; mes moments étaient comptés. Je me transportai donc sur l'emplacement fort bien disposé, non loin de la rivière, où les exposants avaient rangé leurs animaux, instruments et produits. Notre collègue de la Société de la Dordogne, M. Gaillard, professeur d'agriculture à l'école normale de Périgueux, qui se trouvait au nombre des commissaires, me reçut avec une courtoisie parfaite et me fit gracieusement les honneurs de l'exhibition. Celle-ci, très artistement installée, ne brillait malheureusement ni par le nombre ni par la beauté des envois. L'espèce bovine offrait pourtant de beaux sujets, mais en faible quantité. Ses limousins, autant que je puis me le rappeler, n'avaient rien de vraiment hors ligne ; ses aveyronnais et salers valaient mieux,

mais étaient clairsemés. Les bêtes à laine comptaient peu de représentants, dont aucun d'une valeur exceptionnelle ; l'espèce porcine était médiocre et occupait une place bien restreinte ; les volailles n'offraient rien d'extraordinaire. La machinerie péchait par le nombre. On comptait cependant quelques bons objets dans cette division, entre autres d'excellentes pompes. Quant aux produits, ils étaient d'une faiblesse extrême et se trouvaient fort à l'aise dans un tout petit pavillon, bien qu'on leur eût adjoint différents objets que le sol ne produit guère ainsi façonnés et dont plusieurs, si mes souvenirs sont exacts, ont été récompensés, à ma grande surprise, dans une section à laquelle ils n'appartenaient nullement. Cet échec n'a pas été le résultat de l'indifférence et de l'apathie des agriculteurs de la contrée. Il provient de différentes causes ; d'abord du découragement, régnant encore alors, à la suite de la guerre funeste de 1870-1871, ensuite de la difficulté des transports à travers un pays accidenté, par des chemins en mauvais état ; en troisième lieu, des obstacles apportés aux envois par les mauvais temps qui régnaient, et enfin et surtout des prescriptions d'un programme, dont beaucoup de dispositions allaient à l'encontre des besoins et de l'état forcé de la culture dans ce pâtre rocheux, veiné d'étroites vallées et couvert de plateaux, d'herbages succulents, mais rares, de bois, de landes, de bruyères et de champs-froids. Il y avait cependant de bonnes choses çà et là. Les distinctions ne leur ont pas manqué ; l'on en a même peut-être trop accordé, d'après moi, du moins. On a couronné des lots que j'aurais laissés de côté ; par compensation, on en a négligé que j'aurais voulu voir primer. Après cela j'ai eu tort sans doute dans ces appréciations. Dans tous les cas, si l'on n'a eu que de trop peu fréquents motifs de satisfaction, il ne s'est pas moins pourtant dégagé de cette réunion quelques leçons utiles ; ne serait-ce, par exemple, que d'apprendre aux faiseurs de prospectus à mieux adapter leurs règlements aux

théâtres où doivent avoir lieu les fêtes. En ce qui me concerne, j'ai ressenti beaucoup de plaisir au bout du compte. Ma visite au concours régional de Tulle m'a presque fait paraître splendide celui de Bergerac, que j'avais jusqu'alors classé comme faible dans mon esprit. Je n'ai nullement, du reste, l'intention de décrier la région. Je sais ce que font et ce que peuvent les laborieux enfants du Cantal et de l'Auvergne, les intelligents travailleurs du Lot aux vignobles renommés et aux tabacs prisés, la Creuse beurrière et la Corrèze où l'on trouve réunis les climats et les dons de la montagne et de la plaine, le châtaignier, le chêne, le pacage, la prairie, les arbres fruitiers, la culture alpestre, si l'on peut ainsi parler, et l'art du jardinage, la truffe aux parfums exquis, le vin qui réjouit le cœur, produits, dans la même province, par deux divisions bien marquées.

Déjà depuis de longs moments j'étais au milieu des stalles, des machines rangées en bataille, salubre artillerie du progrès, et je venais de m'asseoir pour la troisième ou quatrième fois dans la tente qui recelait les vins du Quercy, des conserves alimentaires à l'aspect engageant, et plusieurs lots divers de belles céréales, lorsque ma montre m'annonça que l'instant approchait où je devais avoir mon tour à l'une des tables d'un hôtel voisin. C'est qu'en l'honneur du concours régional, Tulle était rempli de visiteurs et que les restaurants, les asiles ouverts aux voyageurs à prix d'argent, depuis les plus renommés jusqu'aux plus humbles, y étaient, d'une aurore à l'autre, toujours remplis de consommateurs. On y banquetait sans cesse du grenier au rez-de-chaussée. Une escouade d'étrangers avait à peine achevé son repas, qu'une autre accourait, donnant à peine le temps de changer les couverts et de rincer les verres, jamais de mettre une autre nappe; le potage succédait au dessert; la série des déjeuners s'unissait à celle des dîners. Il fallait, pour prendre part à ces agapes,

se faire inscrire d'avance, et j'avais eu cette précaution. Aussi le moment venu, je tendis silencieusement la main à M. Gaillard et m'éloignai sans qu'il me demandât la moindre explication et parût surpris. Au contraire, il approuva du geste ; il savait que si je manquais l'occasion, elle ne se représenterait plus. Je courus donc au rendez-vous. Il était temps. On voyait la soupe et l'on se précipitait à son aspect, pour lui faire honneur. Hommage soit rendu à l'artiste inconnu, mais non méconnu, qui avait préparé ce festin à la suite de tant d'autres où il s'était illustré dans la même journée ! Nous avions une faim atroce, nous aurions avec délices dévoré des cailloux et nous fûmes très-bien servis. On avait fait tout vivement, même le feu, ce dont il était facile de s'apercevoir parfois ; on n'avait rien ménagé ; ni le sel, ni le poivre, ni l'huile, ni le vinaigre, ni le beurre, ce dont les épiciers ne se plaignaient pas ; et si le vin était peut-être un peu baptisé, l'on ne devait point vraiment en faire un reproche aux fournisseurs ; la chose ne pouvait leur être imputée à crime. La Corrèze, en effet, voyant que leurs provisions ne suffisaient pas, était, en remplissant leurs caves, venue quelques jours auparavant à leur aide. Bref, notre repas fut, plaisanterie à part, fort bon et très-gai, malgré les critiques indignées d'un Briviste qui parla comme trois, et mangea comme quatre.

Ayant rendu grâce à Dieu de cette bonne aubaine, je ne poussai pas l'ambition jusqu'à prétendre passer la nuit à Tulle dans un lit. Je savais que c'était impossible et que pour jouir d'un matelas posé par terre dans un corridor, ou sous les toits, il eût fallu, dans ces jours d'envahissement de la ville par les étrangers, être un personnage de haute importance, tout étant pris et chaque couchette ayant une literie partagée entre cinq à six dormeurs, quelques-unes même entre un plus grand nombre, qui s'y relevaient à tour de rôle. J'aurais bien eu une ressource, celle de me faire mettre en prison, là-haut sur la montagne, mais comme je m'y serais trouvé par trop

longtemps à l'ombre et que je ne me sens pas de vocation pour aller partager la paille des honnêtes gens confiés aux soins vigilants des geoliers, je préfèrai me donner le plaisir d'inspecter encore une fois le concours où j'étais sûr de retrouver M. Gaillard, puis je me jetai dans un omnibus et quelques instants après, le convoi m'emportait, toujours avec lenteur et des précautions infinies, vers Brive, où je fis ma rentrée sans bruit à la nuit tombante, moulu par deux heures de vigoureuses secousses et de bonds prodigieux causés par les cahots, suite du mauvais état de quantité de passages minés par les eaux. Pour me remettre de cet exercice violent et prolongé, je me fis apporter une tasse de café brûlant que je vidai d'un trait; la chicorée est saine, rafraîchit et ne nuit pas au sommeil. J'en eus la preuve cette fois là, comme en beaucoup d'autres occasions.

Je dois cependant à Tulle de dire encore de lui quelques mots, vu son titre de chef de la Montagne du Bas-Limousin, dont il tient la clef. Il est effectivement surtout le vrai commandant de deux arrondissements, le sien et celui d'Ussel, qui ont une physionomie tout-à-fait distincte, de celui de Brive. J'emprunte à l'étude de M. Rateau, sur le département de la Corrèze, les extraits suivants qui feront connaître la physionomie particulière de chacun des cantons qui composent le pays curieux et accidenté qui, sans hésiter, reconnaît la suprématie tulliste.

#### ARRONDISSEMENT DE TULLE.

##### *α Canton de Tulle.*

(21 communes.)

Le canton forme deux sections : celle du nord et celle du sud. Il a pour bornes les cantons de Seilhac et de Corrèze au nord ; ceux de Brive, d'Argentat et de Beynat au sud ; à l'est

celui de Laroche-Canillac, et à l'ouest ceux de Vigeois et de Donnezac.

*Sainte-Fortunade.* — Selon la tradition, ce bourg a reçu son nom d'une jeune chrétienne qui y subit le martyre. On y voit encore le château des anciens seigneurs du lieu. L'église est très-ancienne ; au neuvième siècle elle fut donnée à l'abbaye de Tulle. Ce bourg est situé sur la route de Perpignan à Montargis ; il possède de bonnes prairies, mais une grande portion du sol est couverte de landes et de bruyères. Dans cette commune se trouve la belle propriété de Lamorgnie, ancienne maison de plaisance des évêques de Tulle.

*Gimel.* — Gimel est une ancienne possession des puissants seigneurs de ce nom, dont le château-fort, complètement en ruine, était construit sur une colline élevée. Ce bourg est entouré de rochers qui rendent sa position très-pittoresque. Saint Martin s'y arrêta pour prêcher l'Évangile. Après le passage de ce saint on construisit un monastère où Pierre Béchade, abbé d'Uzerche, se retira en 1109. On a trouvé dans la chapelle de ce couvent plusieurs tombeaux en pierre très-anciens (1).

*Naves.* — Ce bourg est bâti sur une colline près de Tulle ;

(1) M. Pouyer-Quertier vient d'y établir une importante filature mue par la chute magnifique qui s'y trouve.

« La célèbre cascade de Gimel serait une des plus belles de la France, si le volume de ses eaux répondait à la hauteur des rochers d'où elle se précipite. Ce n'est pas une seule chute, mais bien une suite de cascades, dont la hauteur totale est de 125 mètres. On en compte cinq principales et autant de secondaires. Il est impossible de voir toutes ces chutes d'un seul coup d'œil et on ne peut en approcher que successivement à cause des circuits du canal que les eaux se sont creusé entre les montagnes. La chute supé-

il a été le herceau des chevaliers de Naves et la résidence d'un lieutenant du premier vicomte du Bas-Limousin. On remarque dans l'église des sculptures en bois du seizième siècle, de toute beauté, due aux frères Duhamel, de Tulle.

*Favars.* — Au dixième siècle, les seigneurs de Favars, alliés aux barons de Malemort et aux vicomtes de Comborn, jouissaient d'une grande puissance. L'église a été bâtie par Gérard, abbé de Beaulieu, au dixième siècle. On y déposa plus tard les reliques de saint Marcel et de saint Anastase pour les soustraire aux Normands, qui étaient venus piller le pays.

Non loin de ce bourg, dans une belle prairie, on découvre une fontaine qui jaillit, selon la tradition, sous les pieds du cheval de saint Martin. Elle est en grande vénération dans les environs.

*Chanac.* — C'est à un Bertrand de Chanac que l'on doit la fondation de la bibliothèque de Tulle. Ce seigneur devint plus tard évêque de Comminges, puis cardinal en 1347. Un autre Chanac, Guillaume, a été patriarche d'Alexandrie, d'autres membres de la famille ont occupé les sièges épiscopaux de Mende, d'Orléans, de Chartres et de Bourges.

Ce bourg possédait au moyen-âge un château-fort qui est complètement détruit.

rieure, divisée en trois parties par des rochers aigus, a environ 43 mètres de hauteur, et, quand les eaux sont abondantes, une largeur de 5 mètres. Lorsque la rivière est grossie par les pluies, les trois cascades se confondent en une seule, qui offre alors un coup d'œil imposant. Au-dessous de cette première chute, on en trouve une seconde où l'eau suit un plan incliné formé par un rocher d'environ 27 mètres de hauteur. Il y a encore deux autres cascades au-dessous de celle-là. » JOUANNE (*Géographie de la Corrèze*).

*Les Angles.* — Petite commune de 164 habitants qui avait autrefois un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, et dont le château a été le berceau de la puissante famille de Carbonnières, dont l'un des membres a été abbé de Tulle en 1701.

*Laguenne.* — L'église de ce bourg a possédé fort longtemps un reliquaire, précieux comme œuvre d'art, contenant les restes de sainte Calamine. Il a été vendu au commencement de ce siècle. Les ligueurs ravagèrent cette commune en 1560 et en chassèrent les prêtres. On y trouve quelques vignes.

*Chameyrat.* — Le roi Clovis a possédé un fief dans cette commune, qui a passé successivement entre les mains des vicomtes de Turenne, des Cazillac et enfin dans la maison des Pompadour, sous Charles V.

*Lagarde.* — Deux familles nobles, celle de Lagarde et de Lauthonie, ont possédé des châtelainies dans cette commune.

*Cornil.* — Ce bourg est situé sur le sommet d'une montagne qui longe la Corrèze et la route de Tulle à Brive. On y remarque les ruines d'un château-fort très-ancien. L'église, de la même époque, est assez bien conservée. M. Borie, missionnaire en Chine, où il a subi le martyre, est né à Cornil.

*Saint-Hilaire-le-Peyroux.* — Le sol de cette commune est montagnenz, mais productif; elle a appartenu aux barons de Malemort, puis aux seigneurs de Pompadour.

*Saint-Germain-les-Vergnes.* — Les chevaliers de Saint-Germain y possédaient un château-fort qui fut détruit par les Anglais. Les communes de Saint-Mexant, Saint-Bonnet-Avalouze, le Chastang, Ladignac, Marclatour, Saint-Martial de Gimel, Pandrignes et Saint-Priest ont appartenu à l'abbaye de Tulle. Le sol en est accidenté et peu fertile en géné-

ral. La principale récolte consiste en blé noir, en pommes de terre et en châtaignes.

#### *Canton d'Argentat.*

Ce canton a pour bornes, au sud, les cantons de Mercœur, à l'est celui de Saint-Privat ; à l'ouest celui de Beynat, et au nord ceux de Tulle et de Laroche-Canilhac. Il possède de bonnes terres bien cultivées, d'excellentes prairies et beaucoup de bois.

*Argentat.* — Argentat, chef-lieu de canton, est bâti sur la rive droite de la Dordogne, dans une position agréable. Les coteaux qui l'entourent sont couronnés d'arbres fruitiers. On y fait un commerce assez étendu de bois de merrain qui descend la Dordogne et se dirige sur Bordeaux, de charbon de bois, de houille et de blés. On traverse la rivière sur un pont suspendu en fil de fer, d'une coupe hardie, construit en 1829, aux frais de M. le comte de Noailles et par les soins de M. l'ingénieur Vicat. Ce pont a cent mètres de long et quinze mètres d'élévation au-dessus du niveau de la rivière.

#### *Canton de Laroche-Canilhac.*

Ce canton est borné au nord par ceux d'Egletons et de Corrèze ; à l'ouest par celui de Tulle ; à l'est, par ceux de Lapeau et de Saint-Privat, et au sud par celui d'Argentat. Il est coupé par des montagnes, couvert de bois, traversé par la Doustre, qui arrose de belles prairies, et longé par la Dordogne. En général, le sol trop accidenté de ce canton ne se prête guère à une culture régulière, et il y a peu de choses à dire sur les communes qui le composent.

*Canton de Corrèze.*

Ce canton a pour limites : au sud le canton de Tulle ; à l'ouest celui de Seilhac ; à l'est celui d'Egletons, et au nord ceux de Treignac et de Bugeat. Il est peu fertile ; au sud-est se trouve une vaste plaine de bruyères et de landes, appelée Champ-de-Bras, où paissent de nombreux troupeaux de brebis dont le lait sert à la fabrication d'un fromage assez renommé. On y rencontre aussi plusieurs marais peu productifs.

*Canton d'Egletons.*

Ce canton est borné au nord par ceux de Meymac et de Bugeat ; à l'ouest par celui de Corrèze ; à l'est par celui de Neuvic ; au sud par celui de Laroche-Canilhac.

Il est très-accidenté ; ses plateaux sont couverts de bruyères et par fois arides et sans végétation ; mais les pentes et les vallées fournissent de bonne pâture ce qui permet aux habitants d'élever un grand nombre de bêtes à cornes.

*Canton de Lapeau.*

Ce canton est borné au nord par ceux de Corrèze et d'Egletons ; à l'ouest par celui de Laroche-Canilhac ; à l'est par le département du Cantal, et au sud par le canton de Saint-Privat.

Il est assez bien cultivé ; il possède de bonnes prairies, arrosées par différents cours d'eau, qui fécondent son sol. Ses bois sont d'un excellent rapport.

*Lapeau.* — Lapeau, chef-lieu de canton, bâti sur les bords de la Luzèche, est remarquable par ses mines de houille, qui sont exploitées avec succès depuis fort longtemps.

*Saint-Pantaléon, Laval.* — Ces deux communes possèdent de bonnes prairies. Dans cette dernière commune, on voit encore l'ancien château de la Bastide, qui appartient d'abord aux vicomtes de Ventadour, puis aux barons de Malemort. La première a été un fief de la vicomté de Turenne.

Les autres communes du canton, Saint-Hilaire, Foissac, Latronche, Lafage, Saint-Médard et Soursac, baignées par différents cours d'eau, ont un aspect agréable, de plus leur sol est assez productif.

#### *Canton de Mercœur.*

Ce canton est borné au nord par les canton d'Argentat et de Saint-Privat ; à l'ouest par celui de Beaulieu ; au sud et à l'est par les départements du Cantal et du Lot. Il est montagneux. Ses plateaux sont arides et sans végétation pour la plupart. Seules, ses vallées possèdent quelques bonnes terres. Le chef-lieu, Mercœur, a été longtemps occupé par les Anglais, qui tenaient garnison dans le château-fort du seigneur de ce nom. Il fut détruit en 1634 par ordre de Louis XIII. Cette châtellenie, sous Bernard de Mercœur, se reconnut vassale de l'abbaye d'Aubazine.

Les autres communes du canton n'ont rien qui mérite une mention spéciale.

#### *Canton de Seilhac.*

Ce canton est borné au nord par le canton de Treignac ; à l'ouest par celui de Corrèze ; à l'est par ceux d'Uzerche et de Vigeois ; au sud par celui de Tulle. Il produit une assez grande quantité de céréales, et ses gras pâturages lui permettent d'élever beaucoup de bestiaux. Il est traversé par la route de Limoges à Rodez.

*Canton de Saint-Privat.*

Ce canton a pour bornes : au nord le canton de Lapleau ; à l'ouest ceux de Laroche-Canilhac et d'Argentat , à l'est le département du Cantal ; au sud le canton de Mercœur. Il est parsemé de collines et couvert de bois et de bruyères. On y trouve cependant de bonnes prairies et quelques terres fertiles en seigle.

*Canton d'Uzerche.*

Ce canton est borné au nord par le département de la Haute-Vienne ; à l'ouest par le canton de Lubersac ; à l'est par celui de Treignac ; au sud par ceux de Vigeois et de Seilhac.

Il est baigné par la Vézère, sur les bords de laquelle se trouvent des prairies d'assez bonne qualité. Son sol est coupé de collines aux croupes arrondies. Il possède des vallées charmantes, des bois et des terres bien cultivées, qui produisent des grains de nature variée. On y élève un grand nombre de bêtes à cornes qui sont ensuite vendues pour la consommation.

*Uzerche.* — Cette ville est l'une des plus anciennes du département. Au neuvième siècle, elle a été le théâtre des guerres qui eurent lieu à cette époque entre Pépin le Bref et le duc Vaïfre d'Aquitaine. Saint Rorice, dans des lettres qu'il écrivait au sixième siècle, parle de cette ville. Elle possédait des murs d'enceinte et des tours crénelées, et ses maisons, pendant tout le moyen-âge, ont été de véritables forteresses, ce qui a donné naissance à ce dicton populaire : *Qui a maison à Uzerche a château en Limousin.*

*Canton de Treignac.*

Ce canton a pour bornes au nord le département de la

Haute-Vienne ; à l'ouest le canton d'Uzerche ; à l'est celui de Bugeat ; au sud celui de Seilhac. Il est en majeure partie couvert de bois et de bruyères et coupé de collines, dont quelques-unes sont très-élevées et couvertes de neige cinq mois de l'année.

#### ARRONDISSEMENT D'USSEL.

Cet arrondissement a pour bornes : au nord, le département de la Creuse ; à l'est, ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal ; à l'ouest, le département de la Haute-Vienne et l'arrondissement de Tulle ; au sud, l'arrondissement de Tulle et le Cantal. Il se divise en sept cantons, qui sont : les cantons d'*Ussel*, d'*Eygurande*, de *Sornac*, de *Bugeat*, de *Bort*, de *Meymac* et de *Neuvic*.

#### *Canton d'Ussel.*

Ce canton a pour bornes : au nord, les cantons de Sornac et d'Eygurande ; à l'est, celui de Meymac ; à l'ouest celui de Bort ; au sud, celui de Neuvic. Il est coupé de montagnes couvertes de landes, et de bruyères. Ses vallons sont cependant assez fertiles ; on y trouve quelques prairies, et les terres produisent principalement du seigle.

*Ussel*. — Cette petite ville occupe une position agréable entre deux rivières, la Diège et la Sarzanne. Elle est entourée de terres fertiles, de prairies et de jolis jardins.

Dès le onzième siècle elle a été le siège de la vicomté de Ventadour, qui fut érigée en comté l'an 1350, en duché simple l'an 1578, et en duché-pairie onze ans après.

On y fabrique de bons cuirs, des clous, des étoffes de laine, des toiles. Elle fait un commerce assez important de bois de merrain, de chanvre, de pelleteries, de cire, de suif, etc.

### *Canton d'Eygurande.*

Ce canton a pour bornes : au nord, le département de la Creuse ; à l'ouest, le canton de Sornac ; à l'est le Puy-de-Dôme ; au sud, le canton d'Ussel. Il contient peu d'habitants, et son territoire est couvert de collines, de bruyères et de vallons où l'on trouve quelques bonnes prairies.

*Eygurande.* — Le bourg d'Eygurande a été le siège d'une seigneurie qui a appartenu aux seigneurs de Villelume, qui la vendirent en 1612 au vicomte de Ventadour.

Au point de vue historique, il n'y a rien à dire sur les autres communes du canton. Quelques-unes sont assez fertiles, mais en général, leur territoire est très-accidenté. On y trouve des montagnes hérissées de rochers et couvertes de bruyères. L'une d'elles, Monestier-Merlines, arrosée par le Chavanon, possède quelques bonnes prairies.

### *Canton de Sornac.*

Ce canton a pour bornes : au nord, le département de la Creuse ; à l'ouest, le canton de Bugeat ; à l'est, celui d'Eygurande, et au sud, celui de Meymac. Il est couvert de bruyères sur les deux tiers de son étendue environ ; cependant on y trouve quelques bonnes terres à seigle et quelques prairies.

### *Canton de Bugeat.*

Ce canton a pour bornes : au nord, le département de la Creuse et le canton de Treignac ; à l'est, celui de Meymac, et au sud ceux de Corrèze et d'Égletons. Il s'étend dans les montagnes des Monédières, et son sol est peu fertile, si ce n'est sur les bords de la Vézère, où l'on trouve de bonnes prairies.

*Bugeat.* — Ce chef-lieu est situé dans une position assez agréable sur les bords de la Vézère.

Les autres communes du canton sont en général couvertes de bruyères et coupées de montagnes arides.

### *Canton de Bort.*

Ce canton a pour bornes : au nord, le canton d'Ussel et le département du Puy-de-Dôme ; à l'ouest, les cantons d'Ussel et de Neuvic ; à l'est, le département du Puy de-Dôme ; au sud, le Cantal. Il est arrosé par plusieurs petits cours d'eau qui fécondent son territoire et lui donnent un tout autre aspect que celui des autres parties de l'arrondissement. On y trouve des terres fertiles bien cultivées, des arbres fruitiers, des noyers, et d'excellentes prairies dans les vallons qui s'inclinent vers la Dordogne.

*Bort.* — Cette jolie petite ville est bâtie dans une position très-pittoresque sur les bords de la Dordogne. Autrefois elle était entourée de murailles et on en voit encore les ruines dans le quartier Beyssac.

Bort fait un assez grand commerce de bestiaux, porcs, bœufs et chevaux, de bois de merrain, de fer, de cuir, etc. Le moulinage des soies, la chapellerie et la galocherie y occupent de nombreux ouvriers. C'est en outre l'entrepôt du Cantal et de la Corrèze.

On trouve dans la commune une montagne basaltique, appelée Orgues de Bort, et une cascade que l'on nomme *Saut-de-la-Sole*. Marmontel, qui est né à Bort, la signale dans ses *Mémoires*.

Les environs de cette ville sont très-curieux à visiter. On y trouve les sites les plus pittoresques et des points de vue d'une beauté remarquable. Marmontel, pendant son séjour à Bort, aimait à visiter souvent l'ermitage de Lavigne, ou

bien à aller méditer dans l'île des Amours, formée par la Dordogne. Près de ces lieux on aperçoit le château de Longueville, et sur la route d'Ussel les ruines de celui de Pierrefitte (1).

### *Canton de Meymac.*

Ce canton a pour bornes : au nord, le canton de Sornac ; à l'ouest, celui de Bugeat ; à l'est, celui d'Ussel, et au sud celui d'Egletons. Il est l'un des plus fertiles de l'arrondissement ; il possède de bonnes terres et produit beaucoup de seigles et de fourrages.

*Meymac.* — Ce joli chef-lieu est situé dans une position agréable au pied des montagnes, qui le protègent contre les vents du nord. Ses environs sont fertiles ; on y trouve de bonnes prairies arrosées par la Luzèche.

(1) Dans l'ouvrage de M. Rateau, l'on trouve à l'article *industrie*, le passage suivant relatif à un établissement des plus intéressants, qui existait naguère encore, et peut-être subsiste toujours. Il est utile de le faire connaître ; il pourra quelque jour, en effet, donner l'idée d'en fonder de semblables en Périgord, où ils rendraient de vrais services :

« MM. Mignot frères, d'Annonay, ont fondé, il y a quelques années, aux portes de la ville de Bort, sur la rivière la Rhue, un établissement important pour le moulinage des soies. Un moteur hydraulique, de la force de 20 chevaux vapeur, met en mouvement de nombreux métiers perfectionnés qui tordent, qui régulent et épurent la soie.

Les bâtiments et le matériel ont coûté environ 400,000 francs. Dans cette usine, 600 jeunes filles de quatorze à vingt ans sont employées au moulinage et reçoivent en moyenne un salaire de 25 à 35 francs par mois, partie en argent et partie en nourriture. Elles sont logées dans l'établissement et n'en sortent que le dimanche

Les sculptures que l'on voit au portail et dans l'intérieur de l'église sont fort belles. Vers le milieu du quatorzième siècle, les habitants de cette ville obtinrent une charte communale du vicomte de Comborn. Elle possède un hospice.

### *Canton de Neuvic.*

Ce canton a pour bornes : au nord, le canton d'Ussel ; à l'ouest celui d'Egletons ; à l'est, le département du Cantal, et au sud le canton de Lapleau. Il est très-fertile et bien cultivé ; il produit du froment, du seigle, des noix, des fruits et beaucoup de chanvre. Sur plusieurs points il est arrosé par deux rivières, le Vianou et l'Artaud, sur les bords desquelles on trouve de belles prairies. C'est surtout de ce canton que partent chaque année un grand nombre de Corrèziens qui vont exercer leur métier de scieurs de long dans les départements voisins.

pour passer ce jour-là dans leurs familles. Une chapelle a été construite au centre de la fabrique, dans laquelle le service religieux est fait par le clergé de la paroisse de Bort. Six religieuses attachées à l'établissement s'occupent de la direction morale de ces jeunes filles, du soin de la lingerie et de l'infirmerie.

Les soies travaillées proviennent en grande partie de Chine, de Cochinchine et du Japon, et représentent une valeur d'environ deux millions.

Les propriétaires, industriels du plus grand mérite, se proposent de donner encore de l'extension à leur usine, qui est très-florissante. Ils construisent dans ce but de nouveaux bâtiments destinés à recevoir de jeunes ouvriers. Les gros bénéfices qu'ils réalisent et les services qu'ils rendent, seront, nous l'espérons, un utile enseignement pour ce pays. Ce sera aussi un éloquent plaidoyer dirigé contre ceux qui, désespérant de l'avenir industriel de la Corrèze, ne veulent rien faire en vue de la faire sortir de l'état d'infériorité où elle se trouve sous ce rapport. »

*Neuvic.* — Cette petite ville, dont la fondation remonte au dixième siècle, avait des fortifications dont on trouve encore quelques vestiges. Son église, remarquable par son architecture, faisait partie d'un monastère de l'ordre de Saint-Dominique fondé en 1086 par un vicomte de Ventadour. Les habitants obtinrent en 1296 d'Éble III, leur seigneur suzerain, quelques franchises communales qui furent reconnues par Bernard, son successeur. »

C'est dans l'arrondissement d'Ussel, près de Neuvic, que se trouve la ferme-école que dirige aux Plaines M. le comte d'Ussel et qui a reçu la coupe d'honneur destinée à récompenser, en pareille circonstance, ceux de ces établissements que l'on présente à l'examen du jury, lorsque le concours régional arrive dans leur ressort et qui sont jugés dignes de cette distinction. M. d'Ussel, sur ma demande, a bien voulu m'envoyer le rapport de la Commission concernant son entreprise. Je ne peux mieux faire que de le citer textuellement. Il établira en effet de la manière la plus nette les conditions de la culture dans le pays et les services rendus par une habile impulsion donnée vers une pratique rationnelle. Ce document s'exprime ainsi :

« La ferme-école des Plaines a été créée par M. le comte d'Ussel en 1849 sur un domaine de 187 hectares, qu'il possède à peu de distance de Neuvic. Le milieu où elle devait exercer son action, se montrait aussi réfractaire que possible. En effet, le nord du département de la Corrèze forme une contrée à part, ne présentant que de grandes étendues couvertes de bruyères, de mauvais pacages et de mauvais bois ; les bras, les capiteaux et l'élément calcaire y font complètement défaut. Rien de plus désolé que l'aspect de ces vastes steppes.

Néanmoins, M. d'Ussel se mit à l'œuvre ; il établit de bons

chemins, réunit de nombreuses parcelles, planta, ou sema, 25 hectares de bois, et fit creuser un long canal, afin d'utiliser les eaux d'un ruisseau voisin. Chaque année a assuré un progrès nouveau, si bien qu'après quinze ans d'efforts persistants, le domaine des Plaines était complètement transformé.

Trente-sept hectares de terres arables se développent à mi-côte, à 626<sup>m</sup> d'altitude, sur un fond granitique facile à travailler, mais pauvre encore. Elles sont soumises à un assolement biennal, tel que racines et fourrages, sur fumier, la première année, seigle ou avoine la deuxième. Cette culture est bien appropriée au sol et au climat. Malgré leur peu de fertilité, ces terres produisent parfois plus de 20 hectolitres de seigle et 30 hectolitres d'avoine à l'hectare dans les années humides; le trèfle violet, le maïs pour vert et les racines y viennent à merveille.

Les prairies naturelles, 50 hectares, occupent les pentes intermédiaires et le fond de la vallée; des composts répandus plus fréquemment produiraient d'heureux résultats.

Les jardins et les pépinières de la Ferme-école sont parfaitement tenus, et deviennent une source de profits; ils constituent un vaste champ d'étude pour les apprentis. C'est une spécialité qui fait honneur à l'établissement.

L'exploitation emploie 16 bœufs de travail et nourrit une trentaine de vaches-mères, de la race de Salers, plutôt en vue de l'élevage que du lait. Comme la vacherie constitue son principal revenu, M. d'Ussel y apporte tous ses soins et s'applique à l'améliorer.

Le troupeau est composé de quelques béliers et de 75 brebis charmoises pures ou croisées. Ce troupeau d'élevage utilise les herbes et les chaumes, sans coûter beaucoup. La porcherie conserve une certaine importance : 12 bonnes truies issues de sang anglais.

Le matériel aratoire suffit aux nécessités de la culture. La comptabilité est tenue exactement en partie double.

Le recrutement des apprentis a pu pourvoir au renouvellement annuel de la Ferme-école, à la condition qu'on ne se montrât pas trop sévère pour leur admission. C'est un des établissements qui a été le mieux partagé sous ce rapport et qui a reçu le plus grand nombre d'élèves. L'effectif de ceux qui en sont sortis au 30 novembre dernier était de 387. Comme toujours, dans les contrées peu peuplées et arriérées, l'instruction pratique produit aux Plaines les meilleurs résultats. Les travaux des champs, même les plus rudes, plaisent mieux aux enfants des campagnes que l'application aux leçons orales. Cette tendance de leur part ne favorise pas le développement des études théoriques.

La ferme-école des Plaines est une exploitation intéressante qui donne depuis vingt-cinq ans de bons exemples aux propriétaires d'alentour. Située au milieu de landes incultes, elle prouve bien qu'il n'y a pas de terrains entièrement stériles et qu'on peut obtenir partout, même en dehors de la culture, un produit assuré en reboisant les sommets et les versants trop abruptes et trop éloignés. Il est incontestable que M. le comte d'Ussel a réalisé de sérieuses améliorations, et que son exploitation agricole devient, à juste titre, une ferme modèle pour le pays. »

Depuis que ce rapport a été écrit, le progrès s'est maintenu, accru même. Le zèle de M. d'Ussel est à la hauteur des circonstances, et les résultats qu'il obtient exercent, et exerceront chaque jour davantage, une heureuse influence dans la contrée.

En 1877, je n'ai pas essayé, me trouvant à la gare de Brive, de remonter vers Tulle. Je l'aurais fait volontiers, mais il me fallait rentrer au logis, et au lieu d'aller à l'orient, je partis pour l'occident. Au sortir de la station l'on domine Brive et sa banlieue; le coup d'œil est des plus agréables et les regards ne peuvent se détacher de ce charmant tableau.

La ville ne tarde pas à disparaître, mais la campagne demeure enchanteresse. Je songeais, en la parcourant, à la bergère de l'*Art poétique* de Boileau, et je me disais qu'elle n'aurait pas de peine à cueillir ses plus beaux ornements dans ces champs fertiles où poussent d'admirables produits, les fleurs, les céréales, les pampres et qu'émaillent de grasses prairies. Le Limousin s'y présente sous les plus gracieux dehors, et les champs de sarrasin aux blanches corolles, s'y mêlent à l'or des épis, aux maïs gigantesques, aux vignes chargées de grappes vermeilles, aux arbres fruitiers ployant sous le faix de leurs trésors. Voici la Vézère que nous traversons sur un beau pont, tout à côté du bourg centre de la riche commune de Saint-Pantaléon, assis sur la route de Bordeaux à Lyon. Larche est tout près, un peu plus loin, sur notre gauche ; nous l'apercevons de la gare qui porte son nom, à 1,500 mètres de ce chef-lieu de canton, où, sur les ruines d'un vieux château, s'étagent de magnifiques jardins en terrasse. La plaine se retrécit, les coteaux, sur notre droite, sont tout près de nous ; ils n'en sont pas loin, à gauche, le long de la rivière. Nous venons de passer la station de Manzac, et je ne sais quoi nous dit que nous touchons au Périgord, bien que la formation du sol reste toujours limousine.

Avant de quitter, pour rentrer dans la Dordogne, le bel arrondissement de Brive, jetons, avec M. le président du comice de cette circonscription, un regard sur cet intéressant pays. Le chef de son utile association agricole nous le décrit, avec une complaisance pleinement justifiée, dans les pages que voici. C'est une étude des plus attrayantes :

« L'arrondissement de Brive n'a d'autre industrie que celle qui a pour objet la transformation des produits de son sol. Avant 1860, plusieurs forges livraient à la consommation du fer cuit au bois, exploitaient les taillis du Haut-Limousin, et achetaient les minerais de fer que l'on trouve dans les cantons

de Brive et de Larche, dans les communes dites du *Cosse*. Les traités de commerce ont fermé les hauts-fourneaux et ruiné leurs propriétaires. Une famille d'origine irlandaise avait installé une filature de coton à Brive. Cette usiné avait acquis assez d'importance pour mériter que son directeur fût appelé à en créer une semblable à Chantilly par Napoléon I<sup>er</sup> et reçût un titre de baron. La famille Le Clère, devenue riche, a abandonné l'instrument de sa fortune qui, en de nouvelles mains, a perdu son importance à la suite de la sécession aux Etats-Unis.

Des corderies, des fabriques de droguets et de papiers, ces dernières, cause de ruine plutôt que de richesse, en enlevant à l'agriculture la paille qui lui est nécessaire, formaient avant la création des chemins de fer, notre contingent industriel.

Les communications faciles avec le nord de la France et l'étranger ont ouvert une nouvelle voie à l'activité du commerce, en permettant d'expédier nos primeurs, nos fruits, nos truffes. Six fabricants, à Brive seulement, livrent à l'Angleterre et à Paris des conserves pour plus d'un million par an. Cette somme, qui passe entre les mains des producteurs de petits pois, de truffes, de foies gras, de champignons, reste tout entière dans notre pays. L'Angleterre reçoit aussi des trains entiers chargés de pêches, de prunes reine-claude, de noix, de poires, de châtaignes et d'abricots. L'abondance de nos fruits augmente chaque jour avec leur cherté, et, je puis le dire, avec leur mauvaise qualité. Ils sont vendus dans un tel état de *prématuration*, si je puis me servir de ce mot, que les dents et l'estomac d'un Anglais, d'un Russe ou d'un Parisien, sont seuls capables de les entamer et de les digérer.

Il m'est difficile de vous rendre un compte succinct de notre agriculture. L'arrondissement de Brive présente une grande variété de sol, de climats et de cultures. Les accidents de terrains, très-nombreux, influent eux-mêmes sur ses productions.

Aussi prendrai-je la liberté de diviser les renseignements que je dois vous donner en deux parties.

1<sup>o</sup> Agriculture proprement dite; 2<sup>o</sup> description du pays. Ainsi répondrai-je mieux à votre attente et vous donnerai-je des documents plus détaillés pour votre étude sur le Périgord et les pays voisins.

## I

1<sup>o</sup> L'arrondissement de Brive se compose : 1<sup>o</sup> de la partie méridionale du plateau du Limousin ; 2<sup>o</sup> de la plaine de la Vézère et des vallées du Rasier, de la Loyre, du Maumont, du Gaucher et de celles de leurs affluents, toutes parallèles, séparées par des collines ondulées, et orientées du nord-nord-est au sud, de la plaine de la Corrèze et de ses affluents jusqu'à sa réunion avec la Vézère, suivant la direction du nord-est au sud-ouest : 3<sup>o</sup> de l'ancienne vicomté de Turenne.

Ces divisions correspondent assez exactement à celles de nos terrains géologiques. Au nord, au nord-ouest et à l'est, sur le plateau se trouvent des granits stratifiés, gneiss et micaschistes ; à l'ouest les grès houillers, les grès rouges de l'étage permien et les grès bigarrés de la plaine de Brive ; au sud-est et au sud les calcaires et les oolithes du terrain jurassique.

1<sup>o</sup> La première partie est contiguë aux cantons de La-Nouaille et d'Excideuil dans le département de la Bordogne ; à ceux de Coussac-Bonneval et de Saint-Germain dans la Haute-Vienne ; à l'arrondissement de Tulle dans la Corrèze. Elle se termine sur le bord des vallées par une arête très nettement indiquée qui court du nord-ouest au sud-est et qui est parallèle à la direction d'un des soulèvements qui ont brisé les couches stratifiées du plateau. Elle comprend en entier les cantons de Lubersac et de Vigeois, s'étend dans le

canton de Juillac sur tout le territoire de la commune de Concèze, et sur la moitié environ des communes de Juillac, de Chabrignac, de Lascaux, de Saint-Solve et de Voutezac. Elle sépare en deux parties le canton de Donzenac, dont elle divise par égales portions les communes d'Allasac et de Donzenac, et prend celles de Sadroc, de Saint-Pardoux, de Sainte-Féréolle, de Venarsal. Elle laisse Brive au milieu d'un vaste bassin qu'elle borde de hautes montagnes, couvre toutes les communes du canton de Beynat, à l'exception de Sérillac et du Pécher, et d'une partie d'Aubazine et d'Albignac. Elle s'étend ensuite sur les communes de Noaillac, de Lagleygealle et de Saint-Bazille dans le canton de Meyssac, et sur une faible partie du canton de Beaulieu.

Elle est située sur un plateau dont l'altitude varie entre 400 et 636 mètres; son sol est marécageux et son climat assez froid pour se refuser à la culture de la vigne.

Le seigle, le sarrazin, les châtaignes sont ses seules récoltes. Ses prairies sont humides, leur fourrage de qualité médiocre ne pourrait nourrir les nombreux bestiaux sans l'auxiliaire des pâturages dans lesquels ils paissent pendant presque toute l'année et sans les soins remarquables que ses habitants savent leur donner. Les pommes de terre y sont abondantes et contribuent, avec les châtaignes, à l'engraissement des cochons, l'un des revenus les plus importants des propriétaires. Le froment n'y donne que des récoltes peu rémunératrices. La chaux seule, employée en grande quantité, peut amender le sol et le disposer à recevoir des céréales autres que le seigle et l'avoine.

Je dois citer une seule exception à ce fait général : dans plusieurs communes du canton de Lubersac, communes groupées autour de la gare de Saint-Julien, le froment prospère et donne au cultivateur des rendements qui l'indemnisent de ses travaux et de ses dépenses.

La première partie de l'arrondissement porte le nom géné-

rique de Montagne, en opposition au Bas-Limousin qui, dans le patois des paysans, reçoit souvent celui de Bas-Pays.

Dans la Montagne, les bestiaux appartiennent à la race limousine ; dans certains cantons, dans le canton de Lubersac en particulier, ils se rapprochent par la pureté de leur sang, des qualités et de la finesse des animaux sortant des étables de Limoges.

Dans le cheptel des domaines exploités le plus souvent par métayers, entrent des vaches et les bœufs qui sont nécessaires à l'exploitation.

De nombreux moutons paissent pendant près de huit mois dans les châtaigneraies : ils appartiennent à une race inférieure qui rachète par la qualité de la viande le peu d'importance des revenus des toisons et des bénéfices d'engraissement.

Les cochons portent les caractères de l'ancienne race, haute de jambes et peu disposée à la graisse. Les croisements qui ont été essayés n'ont pas produit encore d'effets très-sensibles.

L'élevage des chevaux, jadis si florissant, et qui, depuis les Croisades, avait acclimaté le cheval arabe en lui conservant ses qualités natives de sobriété, de vigueur et de fonds, est absolument abandonné.

Les besoins actuels exigent des carrossiers. Le cheval limousin ne peut servir que pour la cavalerie légère ou comme cheval de selle ; la destruction du haras de Pompadour et la privation d'étalons l'ont rendu très-difficile à trouver dans le pays où il s'est développé.

Nous espérons que la reconstitution des écuries de Pompadour, et la ruine des espérances intéressées de l'un des plus hauts fonctionnaires de l'ancienne cour impériale, nous permettront de refaire l'œuvre des siècles.

La Montagne, couverte de bois, est peu peuplée ; n'ayant qu'un petit nombre de petits propriétaires, elle est presque

entièrement divisée en grandes exploitations dirigées par de nombreux métayers.

L'assolement le plus usité est biennal. Un an les plantes sarclées, un an les céréales d'automne : le sarrasin y est en général semé aux mois de mai ou d'avril. Quelquefois après avoir, vers la fin du printemps, mis le feu aux bruyères et aux ajoncs qui couvrent une terre abandonnée, le métayer donne trois labours au terrain ainsi dépouillé et y sème du seigle pour abandonner le même sol l'année suivante et promener son activité et le même moyen sur une partie différente de son domaine.

II<sup>o</sup> Le Bas-Limousin peut être appelé le pays des primeurs. La culture maraîchère y fait chaque année des progrès sensibles, les arbres fruitiers deviennent plus nombreux. Sa population, déjà très dense, suffit à peine aux travaux nécessités par les récoltes. Elle tend encore à augmenter et vit, dans une aisance chaque jour croissante, des produits de ses vignes, de ses près fertiles, de ses pois, de ses asperges, etc.

Le nord de la France, l'Angleterre surtout, et même la Russie, lui offrent des débouchés importants. Il est à remarquer qu'avec les travaux pénibles et l'augmentation du prix des bras, les grandes propriétés s'y morcellent à l'infini. Dans la commune de Saint-Viance, sur douze cents âmes, on ne trouve qu'un seul métayer ; dans telle autre d'une plus grande importance on en compte deux ou trois au plus. Le métayage, rendu plus difficile par l'élévation des loyers, végète sur un domaine qui, divisé en cinq, six et jusqu'à dix exploitations, enrichira ses propriétaires. Le possesseur d'une grande terre est lui-même obligé de démocratiser, pour ainsi dire, son bien en le confiant à des colons qui, vivant sur leur propre terrain, peuvent disposer d'un plus grand nombre d'ouvriers.

Dans une famille, tous travaillent aux champs ; les jeunes

filles de 15 ou 16 ans commencent elles-mêmes à fossoyer la vigne ou à bêcher les terres ; les femmes, après avoir rapidement fait le repas du jour, le portent à leurs maris et à leurs enfants et se livrent avec eux aux mêmes fatigues.

Puis-je dire que la morale ne souffre pas d'un tel état de chose ? Non. Avec la fortune, croît le goût du lucre et diminuent les sentiments délicats ; on tend à ne tout peser qu'au poids de l'or.

Le sol du Bas-Limousin ne présente des traces calcaires que sur les sommets de ses collines, où l'on remarque des bandes légères de calcaire magnésien insoluble ; aussi le noyer y produit-il de faibles récoltes et n'est-il cultivé que pour les besoins des habitants. L'huile de noix fabriquée ne suffirait pas à la consommation, si l'huile de lin ne lui venait en aide.

Le froment est, sauf de rares exceptions, la seule céréale récoltée. Quelquefois, cependant, on sème au mois de juillet du sarrazin tardif sur les champs qui doivent être l'année suivante ensemencés en plantes sarclées ; le seigle est cultivé dans certaines parties peu étendues de la plaine et du canton de Brive.

Les primeurs sont surtout produites par les communes d'Us-sac, de Brive, de Malemort, de Donzenac, de Saint-Viance, de Vars, d'Objat et de Saint-Cyprien.

La vigne est la culture principale des communes d'Objat, de Saint-Solve, de Saint-Aulaire, de Saint-Viance, d'Allasac, de Voutezac et de Donzenac. Elle présente dans ces trois dernières communes des variétés de crus sur lesquelles il importe de vous donner une explication.

L'arête terminale du plateau du Limousin, en séparant brusquement le pays propre à la vigne de celui qui ne peut lui être consacré, est suivie par une pente rapide d'une longueur de six cents mètres environ dans laquelle les micaschistes prennent la texture des schistes ardoisiers.

Ces roches couvertes d'une argile grisâtre sont entièrement plantées en vignes. Elles portent le nom de *Côtes du Saillant*, *Côtes Monçaises*, du nom d'un plant de vigne ; elles sont séparées du reste du pays par un chemin, le plus souvent, et produisent un vin coloré et alcoolique qui est susceptible de se conserver pendant de longues années et de prendre un bouquet spécial. Elles forment une longue bande de terrain qui partant de Vignols, va, en conservant toutes ses qualités, jusqu'à Donzenac, après avoir formé les principales vignes de Voutezac, du Saillant et d'Allassac.

Le sol du Bas-Limousin est en général très-argileux. Aussi, à l'exception des *Côtes du Saillant*, est-il nécessaire, pour maintenir les racines de la vigne dans une terre sèche, de la drainer par des fossés appelés *rases* disposés de cinq en cinq mètres, et qui reçoivent une faible inclinaison sur les lignes horizontales des collines. Les *rases* doivent être nettoyées chaque année; elles servent ainsi à conduire les eaux de pluie et à éviter les ravinelements par les orages. Les plants les plus employés dans les terrains monçais, sont d'abord les monçais blancs ou noirs, les pieds de perdrix qui se subdivisent en plusieurs espèces désignées par les noms de *Chabrilla*, de *Chemeyra*, etc. Je ne dois pas oublier de vous dire que les plants qui produisent le vin le plus généreux appartiennent à des espèces dont les noms sont aujourd'hui presque inconnus.

Une tendance générale à remplacer la qualité par la quantité existe et s'accroît chaque jour davantage.

Dans les autres vignobles, le même mouvement se fait sentir ; les seuls plants employés sont le petit-pica, le bordelais, l'enrageat noir, l'enrageat blanc ou folle-blanche, la blanquette de Limoux, le piquepoul.

Comme en bien d'autres provinces, la vigne, qui, il y a trente ou quarante ans, n'exigeait pas de fumure, demande, pour donner des récoltes abondantes, des apports de gazon et d'engrais. On a même remarqué généralement que les vignes

les plus vieilles sont en général plus vigoureuses que celles qui ont été plantées après elles ; elles sont susceptibles de vivre plus longtemps. Un tel phénomène tient-il à l'épuisement du sol, ou au travail plus consciencieux et plus pratique de nos pères ?

La vinification se fait dans des cuves fixes et l'apport de la vendange dans des vases cylindriques en bois appelés *comportes*, semblables à ceux de même nom dont on se sert à Terrasson et à La Bachellerie. Les prairies sont, en général, placées aux abords des villages de manière à en recevoir les eaux mortes, ou dans le fond des ravins et des dépressions des chaînes de collines, ou dans les vallées. Elles sont en général fertiles et produisent sans fumures deux coupes annuelles.

Les fourrages artificiels commencent à être l'objet d'une culture étendue. La luzerne, qui dure peu à cause de l'humidité du sol, donne des rendements importants pendant plusieurs années; le trèfle incarnat, le trèfle trisannuel, la farouche deviennent aussi communs qu'ils étaient rares anciennement. Les betteraves concourent à la nourriture des vaches et des bœufs, dont la race s'améliore. Ce progrès est peut-être le principal résultat des efforts des comices agricoles.

Les terres sont soumises à un assolement vicieux. Elles sont d'abord bêchées soit entièrement à la pelle, soit seulement dans les sillons de charrue pour recevoir les plantes sarclées, après lesquelles elles sontensemencées en céréales. Au bout d'un an, elles sont labourées et reçoivent une nouvelle semence de froment. La seconde récolte enlevée elles sontensemencées en sarrazin, que l'on arrache vers la fin d'octobre.

III<sup>o</sup> La vicomté de Turenne peut elle-même se subdiviser en trois parties distinctes, dont le caractère commun est la culture du noyer.

Elle comprend : 1<sup>o</sup> l'ancien duché d'Ayen ; 2<sup>o</sup> les cantons

de Meyssac et de Beaulieu ; 3<sup>e</sup> les communes de Saint-Ser-  
nin, de Chasteaux, d'Estévals et de Charrier. dans le canton  
de Larche ; une partie de celles de Noailles, de Jugeals et de  
Nespouls dans le canton de Brive. La première partie est  
principalement consacrée à la culture des céréales ; son sol  
est très propre à la vigne, qui ne couvre cependant que des  
espaces restreints. Elle comprend les communes de Saint-Ro-  
bert, de Segonzac, d'Ayen, de Louignac, de Perpezac-le-Blanc  
et une partie de celle de Rosiers, de Juillac.

La seconde, située dans les cantons de Meyssac et de Beau-  
lieu, se distingue du reste de l'arrondissement par la race de  
ses bestiaux. Les animaux rouges de Salers y dominent à  
l'exclusion des bestiaux limousins. Une fertilité remarquable est  
aussi le cachet spécial de son sol, soit dans les belles plaines de  
Turenne, de Beaulieu et de Puybrun, soit sur les côteaux de  
Saillac, de Meyssac, de Beaulieu, du Puy-d'Arnac, de Tu-  
deils, qui produisent des quantités considérables de vin des-  
tiné à l'exportation en Auvergne, et des noix en telle abon-  
dance qu'elles suffisent à alimenter un vaste commerce dont  
les ventes, pour les deux cantons, s'élèvent à plus d'un million  
par an.

La troisième, sèche, aride, couverte de bois, n'ayant que  
des prairies peu étendues au fond des ravins, est le pays des  
truffes, et porte le nom générique de Cosse.

Le Cosse produit du froment et du vin de bonne qualité.  
Ses bois sont coupés et vendus à Brive à un prix très-élevé,  
40 francs les trois stères 33 environ. Il a des rapports  
sensibles comme végétation et comme récoltes avec les par-  
ties méridionales des cantons de Terrasson et de Thiviers.

## II

Le Haut-Limousin ou la Montagne, suivant son nom vul-  
gaire, offre souvent des points de vue étendus, grandioses par

l'élévation des montagnes qui bornent l'horizon ; mais il est en général monotone. Les châtaigneraies arrêtent l'œil sans lui offrir d'image riche et variée, les bruyères et les prairies humides l'attristent, les rochers de granit éruptif qui, sur les mamelons, ont brisé les couches stratifiées, lui donnent une nouvelle apparence sauvage et stérile. Les populations, pâles et dévorées par la fièvre, laissent une impression plus pénible encore. Longtemps on parcourt le plateau sur des terrains peu accentués et l'on arrive sans transition au bord d'une coupure profonde, abrupte et étroite au fond de laquelle court un ruisseau, de cascade en cascade. C'est dans ce pays boisé, dont tous les champs sont bordés de grands arbres et fermés par des clôtures, que la puissance féodale s'est exercée, terrible pour ses ennemis, paternelle pour ses vassaux. Le seigneur du moyen-âge, isolé du reste de la province par l'absence de routes, les grandes forêts, les ravins inaccessibles et par les marécages, vivait dans l'entourage des voisins de son château ; leurs mœurs, leur nourriture étaient les siennes. Il n'avait d'autre revenu que des prélèvements sur les produits d'une terre peu féconde et insuffisamment remuée. Ruiner ses vassaux par des impôts trop lourds aurait été se ruiner lui-même. Les vicomtes de Comborn, les sires de Pompadour, de Ségur et de Lubersac, étaient unis entre eux par des liens étroits, très souvent par la parenté, et par une similitude de goûts, de besoins, et de fierté. Pleins de repentir pour les fautes auxquelles les entraînaient leur violence et l'exercice d'une autorité patriarcale sans contrôle, ils fondaient parfois des couvents qui devenaient l'asile des malheureux et le berceau d'une nouvelle civilisation. C'est ainsi que dans les lieux les plus arides, dans les gorges les plus sauvages et les plus désolées se réunissaient les moines fuyant les plaines fertiles, comme les richesses du monde.

Plusieurs villes, Vigeois, Tulle, Aubazines, Beaulieu leur ont dû leur origine. Tous les monastères ont été détruits, et

plusieurs augmentent, par la vue de leurs ruines, l'horreur des rochers qui les entourent. Un seul, le Glandier, voit ses cellules rebâties, ses cloîtres parcourus par les fils de saint Bruno, et ses églises rendues à la prière.

Si la nature a prodigué ses rigueurs dans la Montagne, elle a déployé toutes ses richesses, elle s'est parée de toutes ses splendeurs dans le Bas-Limousin. Nulle part ce contraste n'est plus marqué qu'au Saillant. La Vézère, traversant une gorge dont les énormes rochers amoncelés forment le seul ornement, semble avoir hâte de quitter la région des plateaux; elle descend de cascade en cascade, bouillonne au milieu des accidents de son lit. Devant elle se présente une digue plus puissante que les autres; les montagnes qu'elle sépare se rapprochent, les convulsions terrestres, en ne laissant de place qu'à des châtaigniers isolés, ont couvert leurs flancs d'énormes aspérités. Six lignes de soulèvement sont encore visibles et ont bouleversé les couches granitiques; elles ont jeté le chaos et la désolation. La rivière tourne autour de l'obstacle; elle saute dans un précipice plus profond, se divise en cent canaux écumants que forment les débris amoncelés par les révolutions souterraines et semble se reposer sous les ombrages touffus d'un parc divisé en cent îles diverses. Plus loin, elle baigne le pied des collines fertiles, coule lentement, et comme à regret, au milieu des prairies et des vignes.

Les vallées du Bas-Limousin sont séparées par des crêtes dont je vous ai indiqué l'orientation et qui prennent les formes les plus agréables et les plus imposantes. Tantôt elles se terminent par un pic, tantôt par un sommet arrondi, tantôt par un col que traverse une route. Ici, un village pittoresque couronne un mamelon, là au contraire, il est situé à mi-côte sur le penchant. La vue circule dans les campagnes aussi peuplées que les abords d'une grande ville. Le son des cloches des nombreuses paroisses, les chants des travailleurs se répondant

d'un coteau à l'autre et répétant les légendes de leurs pères, la végétation luxuriante d'une terre dont aucun lambeau n'est abandonné, la beauté des horizons qui s'étagent les uns au-dessus des autres jusqu'au ciel, la grandeur d'un paysage dont rien n'arrête la vue, les larges vallées et les hautes montagnes, semblent donner au Bas-Limousin une magnificence que des provinces plus riches lui envieraient en vain. Dans la première et la seconde partie de la vicomté de Turenne, la même beauté appartient aux campagnes. Dans les deux cantons de Meyssac et de Beaulieu, un contraste plus frappant résulte de la vue des nombreux châteaux qui dominent les vallées. Les deux tours de Turenne, seul reste de l'ancienne habitation des ducs de Bouillon et des premiers vicomtes d'Aquitaine, s'élèvent au-dessus de toutes les montagnes et attestent encore la puissance de leurs anciens propriétaires. La Dordogne et sa plaine, dont la fertilité peut être égalée, mais ne saurait être dépassée, terminent les vallées, et offrant les rocs blancs nus de la rive méridionale, donnent aux vignobles qui s'étalent au nord, un charme et un enchantement qu'éprouve le voyageur qui quitte les steppes rocailleuses et dénudées de Montvalent et de Rocamadour. »

Un château moderne de style du moyen-âge, élégant mais à peine achevé, attire un moment notre attention, et nous nous disons que lorsque les bosquets dont il doit être nécessairement entouré seront dessinés et plantés, ce séjour sera délicieux. Puis nous jetons les yeux vers le sud, au delà de la Vézère que nous cotoyons toujours, et le cœur me bat : mon pays commence de l'autre côté de l'eau ! Un vrai lever de rideau s'opère. La plaine devient de nouveau large et riante au bas de collines rangées en demi-cercle qui lui font place, vertes et productives, couvertes de vignes. A côté de la houillère de Cublac, à la limite du Limousin, après

s'être un moment infléchi vers le midi, la Vézère, aux eaux un peu troubles en cet instant, et qui ne me paraissent pas très profondes sur les bords, reprend sa direction vers l'ouest et baigne les pieds d'une petite ville qui s'élève en amphithéâtre avec ses toits bleus d'ardoises, sa grande église et divers édifices remarquables, du moins vus de loin, sur un mamelon que dominant de riches cultures, des bois et de beaux vignobles. C'est Terrasson, l'un de nos plus peuplés et plus riches chefs-lieux de canton de la Dordogne. De loin, c'est quelque chose, de près c'est davantage. On y trouve une excellente école dirigée par les Frères Maristes, l'école normale de filles aspirantes institutrices y est installée depuis nombre d'années et rend d'immenses services, ainsi que le pensionnat qui y est annexé et à la tête duquel est toujours placée la même supérieure, la vénérable mère Lacoste, de la congrégation du Sauveur. On voit à Terrasson un beau pont ; ses rues s'améliorent, sa basilique imposante est vaste avec de belles sculptures ; le rocher de Saint-Sor montre, à peu de distance, la grotte où se retira le pieux solitaire qui vint y jeter les fondations d'un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, maison de prière autour de laquelle les habitations se groupèrent et formèrent bientôt un bourg important. Le commerce, dans la pittoresque cité, est actif ; l'industrie n'y dort point, le chemin de fer y facilite les transactions, et l'on y songe à l'arrivée d'un autre rail-way qui, s'interposant entre ceux qui passent par Brive et par Périgueux venant du midi, formerait un troisième trait d'union entre le sud-est de la France, le Haut-Limousin et l'Angoumois. On devrait bien y demander aussi la mise en état de parfaite navigabilité de la rivière, ce qui serait fort utile au négoce. Cette pyramide d'édifices est donc loin d'être le séjour de la mort ; la sève de la vie, tout au contraire, s'y épanche à grand flots, et tout irait bien si le ver rongeur de la politique ne venait, comme partout, y troubler la paix en surex-

citant la sensibilité nerveuse par ses morsures intempestives, alors que nous aurions tant de besoin d'être unis contre l'étranger menaçant qui nous épie sans cesse, avide de saisir l'occasion qui lui permettrait de nous arracher encore un lambeau de notre corps affaibli par des discordes intestines. Le territoire est fertile et l'agriculture y a fait de grands progrès sous les auspices d'un comice de trop courte durée. Terrasson a vu naître plusieurs personnages remarquables, et son respectable curé-doyen, M. Pergot, est un des hommes les plus érudits de la Dordogne. Il a publié nombre d'ouvrages hagiographiques d'un grand intérêt.

On nous fait séjourner dans la gare une grosse demi-heure en vue de ce centre florissant, sans que nous sachions pourquoi. J'aime à supposer que c'est pour donner au voyageur une opinion favorable du sol, du climat et des paysages de notre province. Enfin nous nous mettons en marche de nouveau, toujours longeant la Vézère et parcourant une gracieuse contrée où la vigne aime à se montrer, où les arbres fruitiers se multiplient, où les récoltes ont une apparence flatteuse.

Nous avons traversé la petite commune de Lavilledieu ; nous voici maintenant sur les dépendances de celle de Saint-Lazare qui, par ses produits agricoles, la nature de son sol, son commerce et son industrie, mérite une mention particulière. J'ai pu, sans la parcourir entièrement, m'en faire une idée juste, grâce aux intéressantes communications que je dois à l'obligeance d'un de ses plus habiles et zélés propriétaires, M. le baron Lapeyre de Lapagésie. Montueux en partie, alluvionnaire le long de la Vézère, argileux dans les vallons, peu boisé, son territoire riche en fontaines, renferme des calcaires, des grès et des gisements de houille qui ont donné lieu à des illusions bientôt évanouies, mais valu, par contre, d'utiles établissements au pays. L'agglomération principale est au chef-lieu, petit bourg assez central, qui compte environ 36

maisons et 138 habitants, et où l'on remarque l'église paroissiale récemment restaurée et datant du XIII<sup>e</sup> siècle. Cinq autres villages forment des groupes d'une importance relative; tout le reste des habitations est réparti en simples hameaux ou maisons isolées. La population, qui n'était en 1823 que de 419 âmes, dépasse aujourd'hui 585, accroissement considérable dû à diverses causes, surtout au mouvement industriel et qui, la superficie n'ayant pas tout-à-fait six kilomètres carrés, porte à 100 habitants environ pour chacun d'eux le nombre des personnes qui l'occupent.

Le sol est fort divisé. Seul un propriétaire détient environ 75 hectares; un second en possède moins de 30; dix ou douze en ont plus de 10. Le reste est partagé en 218 lots, dont la plupart n'atteignent pas deux hectares et dont beaucoup même sont au-dessous de 20 ares. La terre, de fertilité moyenne dans l'ensemble, est cultivée soit par métayers, soit par colons partiaires qui, dans le pays, ne sont pas, ainsi qu'on pourrait le croire, la même chose sous un autre nom, comme il en est ailleurs. Voici la différence existant entre ces deux sortes de travailleurs.

Suivant l'habitude, pratiquée dans presque tout le reste du département, le métayer se lie par une convention écrite, vulgairement appelée baillette. Cet acte contient, outre les stipulations particulières, l'énumération et le chiffre d'entrée du cheptel en semences, outils aratoires, charrettes, bestiaux, etc. Le bail est annuel et se renouvelle par tacite reconduction. Pour le faire cesser de part et d'autre, on doit se prévenir six mois d'avance, c'est-à-dire à Noël, les métayers entrant dans les domaines de la contrée à la Saint-Jean. Tout est partagé par égales portions, sauf les pommes de terre, raves, betteraves et fourrages de toute nature réservés pour la nourriture des animaux. La moitié des impôts est supportée par le métayer. Pour le colon partiaire, les conventions sont verbales et d'une durée d'un an. Le propriétaire fournit

les fumiers au colon, à la charge par ce dernier de les transporter sur les lieux ; les semences de toute nature sont également données par le possesseur du sol, qui ne reprend chaque année que celles du froment et des pommes de terre. Les produits se partagent par moitié ; de plus, le propriétaire prélève un onzième sur la récolte du froment. Les pailles, de quelque nature qu'elles soient, lui appartiennent. L'assolement est à peu près triennal.

On cultive du froment, du seigle, de l'avoine, du maïs, des haricots, un peu de chanvre, davantage de lin ; le tabac vient de faire son apparition ; il est encore peu répandu. L'orge, l'épeautre et le sarrazin n'occupent que de faibles surfaces. La production des fourrages a beaucoup progressé. Les prés couvrent environ 54 hectares, les châtaigneraies 45 ; il n'y a pas plus de 6 hectares en taillis, mais il en existe 262 en vignes, c'est-à-dire que celles-ci s'étendent sur près de la moitié de la commune. Au nord-est la formation calcaire qui domine dans le reste du territoire, disparaît presque sans transition à partir de la rive gauche du ruisseau de Saint-Lazare. Le sol y devient purement argilo-siliceux et se rapproche vers le ruisseau de l'Elle, limite de la commune, des terrains primitifs. De ce côté l'on trouve, avec des granits d'une qualité secondaire, des schistes ardoisiers et des traces de mica. Le châtaignier croît spontanément dans cette section, de même que le chêne blanc et le bouleau. Là, de nombreux défrichements de bois ont été suivis de l'établissement de vastes vignobles.

Par hectare, le rendement est évalué, savoir : pour le froment à 16, pour le seigle à 18, pour l'avoine à 25, pour le maïs à 20, pour les pommes de terre à 100, pour le vin à 22 hectolitres. Les prairies naturelles fournissent 65, la luzerne, en trois coupes, rarement quatre, 70, et le trèfle 55 quintaux métriques à l'hectare. En 1877, la population animale était de 48 bœufs, 34 vaches, 82 veaux de commerce, 32 bouvil-

lons, 18 chevaux, 4 mulets, 50 ânesses, 97 moutons ou brébis, 16 truies portières, 169 porcs et 10 chèvres.

Le nombre d'habitants étant considérable relativement à l'étendue de la juridiction municipale, les revenus que l'agriculteur tire de la commune ne sauraient suffire à l'alimentation de toutes les personnes qui y résident, et l'on va s'approvisionner à Terras-on pour suppléer à ce déficit, sauf pour le vin qui donne un fort excédant. On en recueille environ 6,000 hectolitres, dont 5,000 sont acquis par le commerce. Ce vin, de qualité commune, vaut 20 francs l'hectolitre en moyenne. Le bétail donne aussi des bénéfices, par suite d'achats et de reventes. On n'engraisse pas.

Je viens de rappeler que la population de Saint-Lazare est très-dense. Cela tient, en grande partie du moins, aux établissements qui s'y sont fondés et dont, si quelques-uns ont trompé des espérances un peu trop hâtives, un du moins a survécu, portant autour de lui l'aisance. Il en est un autre qui languissant, presque délaissé pour le moment, prendra, tout porte à le croire, un essor brillant avant peu. Entrons dans quelques détails à ce sujet. Saint-Lazare possède, je l'ai dit, des gisements de charbon de terre. Ceux-ci se cachent, en général, sous les cultures de la plaine, mais viennent affleurer en plusieurs endroits, notamment tout près de la rivière, de la route et du chemin de fer. La couche carbonifère est recouverte d'un manteau de terre alluvionnelle, pénétrée d'une grande quantité d'eau qu'il suffit de percer pour trouver une source inépuisable. Ainsi la commune, bordée par la Vézère et un ruisseau, traversée par un second et possédant de nombreuses fontaines, a le précieux avantage de ne jamais manquer d'eau, ce qui contribue naturellement à y faire fixer de nombreux habitants, en lui donnant un agrément très-appreciable de plus. La présence du minéral combustible préoccupait depuis longtemps les esprits, qui finirent par s'enflammer et crurent que l'on possédait, dans

ce coin du département, une succursale, pour ne pas dire une rivale, des célèbres couches d'Anzin. Un ingénieur civil distingué, M. Brard, se mit à l'œuvre; d'importants travaux occupèrent les bras, donnant naissance à l'exploitation des carrières et d'une tuilerie; la mine du Lardin fut ouverte; une verrerie très-importante lui fut annexée, avec une école gratuite; et la canalisation partielle de la rivière parut être le gage assuré de l'avènement d'une ère de prospérité complète. On fut bientôt détrompé. La houillère, qui fournissait moins qu'on ne l'avait cru d'abord et dont les produits sont de qualité médiocre, est fermée depuis longtemps; l'école gratuite a disparu; la verrerie n'a pas tardé non plus à sombrer. Mais elle s'est relevée par bonheur, et constitue maintenant une usine des plus importantes. Elle est située au village de Brardville, demeuré modeste, et néanmoins centre actif d'industrie. Après diverses vicissitudes cette fabrique a été acquise en 1860 par MM. Delas et Compagnie qui l'ont rendue florissante, et elle leur vaut de notables bénéfices. Cependant, construite pour deux fours de huit places chacun, elle n'en a encore qu'un seul en activité. Elle emploie 75 ouvriers, la plupart attachés à la fabrication des bouteilles qui forment son produit marchand exclusif, et dont elle livre au moins 1,200,000 par an. La vente a lieu soit sur place, soit à Bordeaux, où les propriétaires de cet atelier ont un dépôt géré par un membre de leur famille. On façonne dans l'établissement des bouteilles de toutes capacités, depuis celles de cinq litres jusqu'à celles qui ne jaugeant qu'un quart de ce volume. Le four de fusion est construit en briques réfractaires faites en partie avec des débris de pots ou creusets, en partie avec de la terre fraîche de Normandie, et qui peuvent durer 10 à 12 ans; il a pour accessoires, bâties en briques du pays, des arches qui l'entourent et des fours réfrigérants. Il comprend huit creusets, à chacun desquels sont attachés quatre ouvriers. Chaque creuset dure un mois envi-

ron. On chauffe avec du charbon de Cublac, quelquefois mélangé avec celui de Decazeville ou d'Aubin. La durée de la fonte est de 16 ou 17 heures, après quoi le travail de façon des bouteilles en exige encore dix ou douze. La consommation du combustible, non compris celle du charbon anglais employé pour la machine à vapeur, est, en moyenne, de trente hectolitres de houille par vingt-quatre heures. Des cylindres broyeurs que surveille un personnel spécial, triturent les matières premières qui sont, pour la fabrication du verre : du sable pris sur les lieux, de la marne venant de la vallée du Coly, du carbonate de chaux de Saint-Lazarre et de Beauregard, de la pierre de Chancelade, de la soude, des tessons de bouteilles et autres fondants. L'usine marche à souhait et prend des proportions de fabrication très-considérables. Ses produits sont recherchés grâce à l'habileté de ses chefs. Si la navigation de la Vézère vient à être améliorée, comme tout porte à croire que cela sera sans tarder, Saint-Lazare gagnera beaucoup encore par suite de la facilité des transports par eau. Déjà, par voie de terre, son commerce est très-favorisé, la route nationale de Bordeaux à Lyon, plusieurs lignes secondaires en bon état facilitant ses communications, tandis que des débouchés, plus rapides et plus lucratifs encore, lui sont assurés par les deux stations de chemin de fer placées à sa portée, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. Heureuse commune d'avoir un sol favorable dans l'ensemble, un climat sain, de bonnes voies de communication assurées, qui peuvent en outre être aisément augmentées, et de posséder au milieu d'elle un agriculteur comme M. le baron Lapeyre de Lapagésic, un industriel de mérite comme M. Delas !

A peine l'avons-nous quittée, qu'une hauteur surmontée d'une table de rocher se montre à nous. C'est le *Brangidour*, colline escarpée dont la base, formée de calcaire caverneux, baigne dans la Vézère très profonde en cet endroit où les sondages ont accusé plus de vingt-cinq mètres d'eau. Cette

partie de la rivière, sur une longueur de 90 à 100 mètres, est appelée Gourdariol (Gour del riol) à cause d'un petit ruisseau qui, sorti des flancs de la montagne, s'y précipite dans le grand cours fluvial. Le Gourdariol est le refuge du gros poisson, qui s'abrite dans les grottes placées en contre-bas de la surface du courant. — Tous les brochets, hélas ! ne sont pas confinés dans cette retraite aquatique. — Le *Brangidour* appartient à la commune de Condat, dont la station, qui nous retient longtemps près du tertre, est distante d'environ un kilomètre. Condat est un gros bourg comprenant près des deux tiers des habitants du territoire auquel il commande. Il est doté d'un bureau de recettes de la poste et possède, à l'une de ses extrémités, un vieux château qui fut une commanderie des chevaliers du Temple, disent les uns, de Malte, assurent les autres. Son nom veut dire confluent, et jamais ce mot n'a été appliqué avec plus d'à-propos. En effet, d'un côté l'on y rencontre la Vézère, que l'on passe avant d'y arriver, sur un beau pont suspendu, de l'autre, on y trouve le Coly, affluent qui vient la joindre en accourant du sud-est; tandis qu'un peu plus haut, à moindre distance du chemin de fer, est l'embouchure du Cern arrivant de l'ouest. La rivière, quoique encaissée, déborde parfois dans les rues, et ses inondations causent alors de véritables préjudices aux habitations situées près d'elle. Le Coly débouche avec une grande rapidité en traversant le bourg même, après avoir mis en mouvement les meules d'un joli moulin appartenant à M<sup>me</sup> la comtesse de Mirandol. Celle-ci, femme intelligente et active, et en la personne de laquelle, on le peut dire, sans hyperbole cette fois, résident les grâces et la bonté, avait, de concert avec une famille du voisinage, celle de l'honorable M. Ernest de Chatouville, entrepris d'utiliser le vif ruisseau courant sous ses yeux pour ainsi dire, et fondé, dans le but de le repeupler, un établissement de pisciculture parfaitement dirigé. J'eus dans le temps

l'occasion de le visiter, grâce à l'aimable invitation du châtelain et de sa famille, et de constater que la médaille d'argent accordée par la Société départementale d'agriculture à cette utile création, fut une juste, et même trop modeste, récompense d'excellents résultats obtenus déjà. Par malheur, les cruels événements de 1870, en nous enlevant Huningue, d'où provenaient la plupart des œufs fécondés, ont annihilé cette œuvre bien comprise. Ils ont blessé la France en tout et partout ! Pauvre patrie ! Quand guérira-t-elle ? Quelle douleur c'eût été pour le brave général de Mirandol, frère de celui qui faisait tant de bien dans ce pays, de voir les maux causés par les barbares envahisseurs qui ont souillé le sol que nous aimons, et y ont répandu le deuil et la désolation ! La mort prématurée du vaillant guerrier, regrettable pour tous, a du moins eu l'avantage de l'empêcher d'être témoin de ce navrant spectacle !

La commune est bien pourvue de belles routes dont deux conduisent à Terrasson, chef-lieu du canton, distant de Condat de six kilomètres ; elles se prolongent au sud vers Montignac, en longeant des deux côtés la Vézère et mettent les deux villes en communication directe. La première de ces lignes qui dessert la station, est sans cesse couverte de voitures de roulage et de véhicules de toutes sortes, transportant denrées et voyageurs à la gare ; l'autre, qui relie plus directement Montignac à Condat, a l'avantage d'abrèger les transports de l'agriculture en traversant la jolie vallée de la Fleunie. Enfin, une troisième voie suit le cours du Coly et gagne Souillac en passant par Lacassagne. Ajoutons que la route nationale n'est qu'à deux pas.

Les noyers se sont emparés des deux vallées de la Vézère et du Coly. Ces arbres y règnent en maîtres et y nuisent singulièrement à la production des céréales, qui, par suite de cet envahissement, ne dépassent jamais en grains un rendement très-ordinaire. Si les pluies du printemps sont abondantes, s'il arrive des orages un peu plus violents que d'habitude, les

blés se couchent et leurs tiges, affaiblies par l'ombre et l'humidité, ne peuvent plus se relever avant l'époque de la maturité. Par contre, il y a beaucoup de paille, faible compensation ! Disons toutefois que les noyers offrent, par l'abondance de leurs fruits, un sérieux avantage. Aussi s'empresse-t-on de maintenir leur fécondité par les soins qu'on leur donne et en semant entre eux des plantes sarclées qu'on fume largement, précautions qui, par malheur, n'assurent pas toujours un revenu rémunérateur, s'il survient de grandes pluies.

Dans les parcelles un peu larges, dépourvues de noyers, on place de la luzerne ; dans celles où il se trouve peu de ces arbres, du sainfoin, et ailleurs du trèfle. Ces divers fourrages, fauchés à point et séchés comme il convient, sont d'une qualité parfaite, à cause de la nature du sol calcaire ou marneux. Les cultivateurs de la contrée attachent, avec raison, une grande importance à obtenir une forte quantité de raves et s'entendent admirablement à prendre les moyens nécessaires dans ce but, qu'ils excellent à atteindre. C'est dire qu'ils comprennent le grand avantage qu'il y a pour l'agriculteur à pratiquer sur une large échelle l'élevage ou l'engraissement du bétail. En hiver, ils préparent avec succès grand nombre de bœufs pour la boucherie et de jeunes bêtes à cornes, achetées pendant l'automne, pour les premières foires du printemps. Ils se procurent ainsi des ressources considérables.

La contrée fournit assez de vin pour la consommation locale, et de mérite ordinaire, sauf celui de deux ou trois crus qui dépasse cette moyenne. La crainte des gelées printanières est un obstacle à l'extension des vignobles. Les hauteurs sont, ou boisées, ou dénudées ; et la déclivité des pentes de ces dernières, s'ajoutant à leur nature rocheuse, ne permet d'y faire que de rares plantations. Il y a, du reste, beaucoup de bois, mais il est rare d'y trouver des arbres propres à la construction. Vu le peu de profondeur du sol dans les coteaux, les tiges dépérissent généralement

après la vingtième année, et il faut alors les exploiter. On dresse les *brasses* en carrés de quatre pieds et demi à cinq pieds. Elles valent en moyenne de 22 à 24 francs l'une. On n'a pas encore établi de lignes de chênes en vue de la production truffière. C'est d'autant plus regrettable que la truffe de Condat est, comme celle de Coly, très bonne et qu'il ne lui manque, pour être classée parmi les plus renommées du Périgord, que d'avoir la forme ronde.

La station du chemin de fer a donné le plus vif essor à l'industrie tant dans la commune qu'aux environs. A quelques mètres seulement de la petite gare se trouve la grande minoterie de M. Bonnet, construite à neuf sur le modèle de l'ancienne. Celle-ci travaillait déjà tellement que malgré la surveillance la plus attentive et des soins assidus jour et nuit, le feu se déclara par suite du frottement d'une meule, et tout fut détruit en peu de temps. La nouvelle usine fonctionne sans relâche et prospère sous l'habile direction de son chef; elle livre déjà chaque jour de 110 à 120 balles de farine, aidée puissamment, il est vrai, par le bel établissement du même genre que M. Bonnet possède à Terrasson. A côté de son grand moulin de Condat, cet industriel dirige une fabrique d'huile de noix très renommée où, avec des moyens petits en apparence, il obtient des résultats prodigieux. Une foule de propriétaires viennent chez lui pour faire extraire l'huile de leurs noix, et lui-même en fabrique pour son compte une énorme quantité qui s'exporte au loin. Il achète les meilleurs de ces fruits pour le commerce, auquel il les livre en nature, et ils vont à l'étranger figurer avec honneur dans les desserts. M. Bonnet, m'écrit M. E. de Chatouville, de qui je tiens presque tous ces détails sur Condat, est un homme précieux pour le pays. Il a vu, par suite de sa persévérance et de ses grandes aptitudes commerciales, grandir régulièrement sa fortune et, en même temps, a mérité de gagner l'estime et l'amitié de tous. Je viens de décrire tout à l'heure la grande verrerie du Lardin. Il résulte de la

proximité de ces établissements, et de sa position au milieu d'un pays agricole riche en produits variés, que la station de Condat est un véritable entrepôt commercial souvent encombré de marchandises les plus diverses, nombre de commissionnaires ayant en outre établi tout autour d'elle leurs centres d'action.

La voie quitte la Vézère, qui s'éloigne décidément vers le sud-ouest pour aller tomber dans la Dordogne à Limeuil, après avoir baigné Montignac et le Bugue, tandis que nous nous engageons dans la vallée de son affluent le Cern. Pendant un instant les coteaux se rapprochent et ne laissent plus que peu d'espace entre eux. Le pays paraît plus sévère et moins productif, mais bientôt le passage s'élargit, les prairies repaissent, les arbres se multiplient, les collines sont toutes couvertes de pampres vigoureux d'un vert brillant. La Bachelerie nous apparaît dans une conque fertile, à mi-côte, loin de sa gare d'environ un quart de lieue. Le bourg se présente avec un air de prospérité qui plaît. Nous remarquons sa belle église ornée d'un campanile élégant. Cet édifice a été construit sur les dessins de M. Bouillon fils et, après la mort de ce jeune artiste de talent, terminée par M. Lagrange, actuellement architecte de la ville de Périgueux. Ses voûtes, pendant leur édification, se sont plusieurs fois effondrées en causant de fâcheux accidents. Maintenant elles paraissent offrir toutes les garanties désirables de solidité. Tout près de l'église est un bâtiment neuf considérable qui, par son style, semble annoncer une école et qui ne dépare pas le paysage que nous considérons à loisir. Positivement le train qui part de Brive pour Périgueux à une heure après midi est, dans la pensée des directeurs de la Compagnie du chemin de fer, destiné spécialement aux touristes et aux photographes, auxquels la lenteur de sa marche et la longueur des temps d'arrêt permettent de contempler en détail toutes les beautés de ce coin charmant du Périgord et d'en prendre facilement, sans

encombre, les vues principales. C'est une attention délicate dont nous devons remercier le conseil d'administration, ce que je fais avec empressement, en avertissant, par la même occasion, ceux qui sont pressés d'arriver, de bien se garder de monter dans ce convoi consacré, très évidemment, aux touristes, peintres, poètes ou simples amateurs de la belle nature et du pittoresque, dont aucun détail ne leur échappa, grâce à une marche calme et prudemment combinée.

La Bachellerie, comme son nom, clairement dérivé de celui du dieu Bacchus le dénote suffisamment, est le centre du vignoble le plus important de toute la Dordogne, quant à la quantité moyenne de produits qu'on en retire sur une superficie donnée de terrain. Ce vignoble s'étend sur cinq communes, qui sont, outre celle-ci, Peyrignac, Saint-Rabier, Azerat et Auriac ; il occupe 2,500 hectares, produisant environ 45 hectolitres l'un, soit 112,500 hectolitres en tout. En portant le prix de l'hectolitre actuellement à 20 francs, on voit que les 2,500 hectares rapportent ensemble 2,250,000 francs, ou 900 francs chacun, ce qui justifie complètement la préférence dont jouit la vigne dans ce pays privilégié. Les cépages cultivés sont, en général, grossiers, l'enrageat et le piqua, qui se taillent court et, conduits de cette manière, donnent beaucoup. Autrefois, c'est-à-dire il y a quelques quarante ou cinquante ans, le vin qu'on en retirait était consacré presque uniquement à la fabrication de l'eau-de-vie, qui se débitait dans les cantons voisins et surtout dans la Haute-Vienne. Mais l'invasion de l'oïdium, si terrible pendant quelque temps et qui avait presque annihilé la production des crûs où il s'en fournissait, ayant conduit le Bordelais à s'approvisionner de vin de coupage à La Bachellerie, la réputation de ces coteaux s'est accrue et la valeur du breuvage obtenu a fait de même. Aujourd'hui l'exportation en est grande et le mouvement ne s'arrêtera pas là. Le vin qu'on tire en effet, nous dit M. le docteur Froidefond, dans un rapport publié

par les *Annales* de notre Société départementale en 1869, est très-sain, ne s'aigrit jamais et n'a aucun goût prononcé. Le meilleur est celui qui provient des hauteurs situées au sud de la Bachellerie en tirant sur Auriac. Le même document nous apprend qu'on n'en fait pour ainsi dire que de rouge et que la fabrication de la véritable eau-de-vie a presque cessé dans le pays depuis l'invasion des trois-six du Nord et de la facilité des communications. On cueille un peu sur le vert, l'expérience ayant, paraît-il, démontré qu'avec cesol et sous ce climat, cette précaution était nécessaire pour empêcher le vin de contracter certaines maladies; on transporte la vendange dans la cuve, au fur et à mesure qu'on la ramasse; on lui fait subir trois foulages en deux jours, puis on la laisse jusqu'à ce que le vin soit clair; on tire dans des tonneaux et l'on ne s'occupe plus de manipulation jusqu'à la vente. Avec cela l'on arrive à des résultats très-passables, ce qui prouve en faveur du terrain et du suc des grappes (1). M. Chastenet, notre agriculteur-poète, percepteur à la Bachellerie, car il y a un percepteur, de même qu'un brigadier de gendarmerie, pour les alentours, homme éclairé, connaisseur et fin dégustateur, n'a pas même, lui, qui a savouré le nectar de crûs bien autrement réputés, hésité à s'écrier dans un petit poème où il célèbre le rouge-bord local, riche en couleur :

« Si du Bourgogne il n'eut jamais l'éclat,  
Si du Médoc il n'eut jamais l'arôme,  
Ne croyez pas pour cela qu'il soit plat.  
Combien de gens le sont plus qu'on renomme !  
Si l'on primait le bien, pour varier,  
(De tels concours sont rares), je parie,  
Qu'il obtiendrait sa tresse de laurier,  
Le petit vin de la Bachellerie ! »

(1) Depuis peu l'on s'est mis à tirer parti des résidus des pressoirs et des piquettes, en les distillant. Les produits que l'on obtient de cette fabrication donnent, paraît-il, d'assez bons résultats.

A quoi donc n'arriverait-on pas dans ce coin de terre fortuné, si l'on se mettait à y cultiver sur une grande échelle des cépages fins, que l'on y trouve trop rarement aujourd'hui ? La plantation, nous dit M. Froidefond, se fait de deux manières. La première consiste à relever en dos d'âne des bancs d'un mètre de large entre lesquels on creuse des trous espacés de trois pieds l'un de l'autre et où l'on place la bouture. La seconde, préférable, est pratiquée surtout à St-Rabier. On l'opère en renversant les bancs à cinquante centimètres de profondeur, soit par le pic ou la bêche, et alors elle coûte de 4 à 500 fr. par hectare, soit au moyen de la charrue Dombasle. Trois traits suffisent pour enlever la terre végétale, et trois autres pour creuser le sous-sol. Le plant se trouve dans la meilleure couche et en profite, tandis que la moins bonne exposée à l'air s'améliore à ce contact. Cette dernière façon, plus avantageuse que la première, coûte près de moitié moins.

Avec cela les agriculteurs du pays ne sont pas tellement séduits par les beaux yeux de leurs vignes qu'ils négligent le reste pour elle. Tout au contraire, ils courtisent en même temps la prairie, les céréales, et professent pour les arbres fruitiers beaucoup d'estime. Aussi pendant que les collines et les plateaux prodiguent avec empressement leur sève à l'arbrisseau qui la convertit en rubis liquide très-apprécié du vendeur et recherché par le commerce, la plaine s'émaille de fourrages verdoyants, de froments et de maïs dorés, le long desquels Pomone, pour parler comme nos anciens professeurs, aime à faire naître ses présents, base et ornement de desserts savoureux. Nous l'avons vu pendant le trajet en arrivant, nous le voyons de nouveau maintenant que nous nous éloignons, entraînés par une machine qui respire à grand bruit, fumant et soufflant de toute la force de ses poumons d'airain, en gravissant une pente rapide, le long du talus de laquelle un pépiniériste, dont j'ai plusieurs fois visité les audacieuses

cultures, avait établi des plantations dont peut-être les arbres et les autres végétaux que j'aperçois, montant de la vallée jusqu'à nous, sont le résultat. A gauche encore, dans la vallée, je découvre entre les massifs, le château de Rastignac, édifice neuf, de style grec, à la blanche façade attirant les regards. C'est original pour la contrée, mais je l'avoue, dans ce paysage, le vieux manoir qu'a remplacé ce brillant bijou, serait mieux en situation, d'après moi. Je regrette donc qu'on l'ait démoli pour lui substituer une fantaisie coûteuse qui est loin de produire ici l'effet désirable. Rastignac appartient à la famille de La Roche-Foucauld, auquel il fut apporté par la dernière représentante de la vieille maison de Chapt qui avait pris le nom de la terre magnifique située sous nos yeux. Elle avait épousé M. le duc de Liancourt qui vient de mourir, et il est probable que sa belle possession va être vendue. Pendant longtemps ces domaines ont été sagement administrés par notre collègue M. de Carbonnières, qui les avait amenés à un florissant degré; ils pouvaient être, grâce à lui, cités comme modèles : les greniers regorgeaient de fourrage, les granges d'excellent bétail, les celliers étaient remplis d'un vin généreux dont les flots y arrivaient beaucoup plus abondants qu'auparavant, et nous aurions été heureux de voir proclamer et récompenser tant de mérites; mais M. de Carbonnières était aussi modeste qu'heureux et capable; à ses yeux il n'avait jamais fait assez, tandis que d'autres se pavanaient souvent et se posaient en praticiens incomparables, qui étaient bien loin de le valoir. Il allait quitter le théâtre qu'il avait si bien orné et d'où malgré lui sa réputation s'était étendue rapidement, pour gérer et rendre brillante une autre grande propriété, lorsqu'il est tombé subitement frappé par la mort, en visitant une dernière fois ses jardins où il se complaisait et qui lui devaient tant. Sa perte est pour l'agriculture de notre département une des plus douloureuses qu'elle ait éprouvées dans ces dernières années.

Sur notre droite un étroit vallon et quelques croupes rougeâtres, qu'ombrage la vigne, terminent le canton de Terrasson, que nous venons de parcourir pas à pas de l'est à l'ouest, riche contrée où le sol recèle d'utiles minéraux, notamment l'ardoise qui, dans plusieurs endroits, à Villac, particulièrement, y est exploitée sur une large échelle; où la truffe a des sourires, c'est-à-dire des arômes exquis pour les gourmets dans les gîtes qu'elle s'est choisis; où les blés, les foins odorants, les fruits sont de qualité remarquable; où le vin, coulant comme de source, est un vrai filet de Pactole pour les habitants, auxquels il rapporte chaque année plusieurs millions, dont plus d'un leur reste en bénéfice, tous frais payés. Mais ce précieux liquide devrait y gagner beaucoup en qualité, par un choix généralement plus judicieux des cépages, de meilleurs soins, une confection mieux entendue. M. A. de Bosredon, dans une brochure publiée récemment, a donné d'excellents conseils à cet égard à ses compatriotes. Ceux-ci d'ailleurs font chaque jour un pas vers le progrès. L'assolement est mieux compris, la culture mieux faite, l'outillage mieux entendu et plus complet. Le bétail mieux choisi, mieux entretenu, laisse des profits plus considérables entre les mains de l'agriculteur. J'ai déjà cité plusieurs exploitations remarquables, je dois y joindre, pour marquer combien le mouvement est général, celles de M. de Bosredon, à Chavagnac; de M<sup>me</sup> Pomarel, à Pazayac; de M. de Brossard de Marcillac, à Terrasson; de M. le docteur Froidefond, à Saint-Rabier. Ce ne sont pas seulement les propriétaires qui sont sur la brèche; domestiques et ouvriers les secondent; les colons ne restent pas en arrière. A notre grand concours régional de 1864, plusieurs de ces derniers auxiliaires utiles, appartenant à ce centre, furent signalés et récompensés; parmi les plus méritants, fut, entre autres, cité le sieur Blanc, métayer de M. Lapeyre de Lapagézie, à Saint-Lazare, ancien élève diplômé de la Ferme-École, soutien de sa famille et qui, tout jeune encore,

n'étant âgé que de 27 ans à peine, avait déjà mis en état florissant le domaine qu'il occupait, en avait consacré la plus grande partie à la production fourragère, nourrissait l'équivalent, et plus, d'une tête de gros bétail par hectare, obtenait 24 hectolitres de froment sur cette étendue, avait donné, dans sa commune, l'exemple du chaulage et faisait un usage suivi d'instruments perfectionnés. En 1867, au concours départemental, un prix d'honneur fut accordé par notre Compagnie à Pierre Chevalier, métayer de M. le conseiller Limoges, propriétaire à Contezac. Le lauréat était alors depuis quarante ans à la tête d'un domaine que trois générations des siens ont exploité successivement et dans lequel il a su fixer autour de lui ses enfants et petits-enfants. Il y a fait fortune par son travail, est devenu conseiller municipal de sa commune, possède lui-même une métairie et reste néanmoins, fidèle à ses maîtres, auprès du foyer qui l'a vu naître et autour duquel sa famille nombreuse et respectée se groupe à ses côtés. L'instruction agricole commence à se répandre dans les écoles du ressort, et M. Maury, qui fut pendant plusieurs années instituteur à Condat-sur-Vézère, a plusieurs fois été couronné pour ses succès en ce genre. Dans la même commune, M. Daubrée, célèbre fabricant d'instruments aratoires, et de machines utiles à l'agriculture, était venu s'établir; et sa présence allait imprimer un grand élan au perfectionnement des engins employés par le cultivateur, mais des circonstances imprévues l'ont fait s'éloigner et abandonner son entreprise en Sarladais.

Dans un périmètre étendu, de nombreuses exploitations attirent et propagent, en ces parages, le progrès sous toutes ses formes. Dès 1867, année qui vit récompenser MM. de Maleville, Limoges et son gendre, M. Lapeyre de Lapagésie, pour leurs constructions rurales modèles, surtout en ce qui touche le logement des ouvriers, à Terrasson et à Ladornac, M. le comte d'Abzac obtint, au concours départemental, un prix

bien mérité pour avoir converti des marais, à Peyredaille, en riches prairies, au moyen d'irrigations et de drainages bien entendus, accompagnés d'une riche fumure, et avoir, à Badies, créé sur un coteau souvent humide, drainé, transformé par des transports de terre et zébré de chemins de service, un magnifique vignoble de douze hectares complanté d'arbres fruitiers, avec bâtiments et celliers, construits avec goût et intelligence, pour recevoir et manipuler les récoltes. En 1874, les irrigations et les constructions rurales de M. de Chautouville, à Haute-Gente, ont été primées ; les vignobles de M. de Marcillac, à Mellet commune de Beauregard, ont fait accorder, au propriétaire qui les a créés, une médaille d'argent ; M. Labrousse de Beauregard, à Châtres, a obtenu pareille récompense pour les siens, et M. Gabriel Lagrange, son voisin, a vu ceux qu'il a établis lui valoir la première palme pour la viticulture. Le premier de ces trois spécialistes a planté de manière à cultiver à la charrue, nivelé, assaini, transporté des terres, mis en place quatre cents pruniers, ouvert des chemins, bâti des constructions commodes. Le second, viticulteur infatigable, a couvert près de cent hectares de cépages, et avait retiré déjà de cette installation plus de trente mille francs, l'année précédente, pour sa part seule. Le troisième a défriché vingt-deux hectares de broussailles et de bruyères incinérés préalablement, au moyen d'une forte charrue Dombasle conduite par deux hommes et tirée par deux robustes paires de bœufs. L'économie résultant de ce mode de défoncement a été de 640 francs par hectare sur 820 fr. que coûte le même travail exécuté, comme c'est l'habitude du pays, à la houe servie par des ouvriers. Les lignes de ceps sont distantes de deux mètres l'une de l'autre et coupées de temps à autre par de larges allées bordées d'arbres fruitiers. Le cuvier est complet. Toutes les dépenses faites, y compris la valeur de la propriété lors de la première estimation, s'élèvent à 106,000 francs. Le produit net est déjà de dix mille francs et plus par

an. M. de Marcellac, dont je viens de parler plus haut, a mérité en outre d'être primé pour ses beaux boisements en arbres verts et pour la belle installation de sa magnanerie, alimentée par des mûriers nombreux et intelligemment soignés.

Enfin, c'est encore dans ce canton que l'on a couronné le grand vainqueur pour la culture de l'arrondissement de Sarlat en 1877. M. le marquis de Royère a remporté ce prix d'honneur pour la tenue de sa terre de Peyraud, sise dans la commune de Beauregard, où le calcaire, le schiste et le granit se disputent le sol. Lorsque notre habile collègue prit la direction de sa propriété, l'état dans laquelle il la trouva était peu satisfaisant. Elle sortait des mains d'un fermier inintelligent qui ne savait qu'épuiser le terrain et ne lui donnait jamais ce dont il avait besoin. Les prairies étaient marécageuses, le bétail entretenu ne se composait que de six bêtes à cornes et deux chevaux ; le reste était négligé ; le revenu, naturellement, était minime. M. de Royère a drainé, nivelé, parfaitement assaini ses prés. Utilisant une source considérable, qui noyait tout autour d'elle, il en a conduit les eaux par un fossé long de douze cents mètres au-dessus du vallon qu'elles irriguent y débitant 60 mètres cubés d'eau par jour en été, 180 en hiver et au printemps. Elle passe au-dessous du jardin dans lequel elle alimente un vaste bassin, et sous le château, fournissant ainsi toute l'eau nécessaire à la culture du potager et à l'habitation. Une belle allée d'arbres fruitiers, longue d'un kilomètre, sert d'avenue ; près de trois kilomètres de chemins d'exploitation ont été créés. Sur cent hectares qui contient le domaine, abstraction faite de 15 hectares de bois détachés et situés dans une autre commune, on en compte 17 en prairies naturelles et autant en terres arables, où, racines fourragères, prairies artificielles, topinambours, pommes de terre, maïs et froment, poussent à souhait. La vigne, à elle seule, couvre 46 hectares. Le terrain étant très accidenté, les

hauteurs sont protégées par 2,000 mètres de fossés qui couronnent le vignoble et dont la direction est oblique. La plantation des ceps se fait à banc renversé, seule méthode possible dans un sol pareil. Les soins qu'on leur prodigue sont très intelligents; ils sont soumis à la taille courte, qui ne fatigue pas les variétés auxquelles ils appartiennent, et leur rendement est fort satisfaisant. Les bois sont parfaitement tenus, et l'on doit citer une plantation très importante de peupliers exécutée avec un plein succès. De nombreux noyers méritent également une mention particulière. L'outillage, les ustensiles, les vaisseaux vinaires et les bâtiments sont suffisants, les uns bien choisis, les autres bien construits. Le bétail se compose actuellement de 20 bœufs de race limousine d'excellente qualité, de porcs et de trois chevaux. Quant au revenu, depuis les améliorations que l'on vient de signaler, il a sextuplé! Cette exploitation si remarquable est confiée à des métayers que M. de Royère dirige avec une rare sagesse.

Pendant quelques minutes se dérobe encore, au-dessous de nous, vers le sud, un paysage analogue à celui que nous venons de quitter, bien que dans des limites plus restreintes. Le frais vallon qui semble continuer le territoire dépendant de Terrasson et s'allonge, coin géant, à travers les hauteurs comme pour les ouvrir et se frayer passage vers l'arrondissement de Périgueux, forme la banlieue d'Azerat, riche commune dont le chef-lieu s'étale le long de la grand'route, sur le bord du Cern, au milieu d'une ceinture riante de prés et de coteaux bien cultivés, où le vin, meilleur que celui de La Bachellerie, n'est guère moins abondant à surface égale de terrain. Nous contemplons avec plaisir ce centre charmant entouré de jardins et bien bâti, son élégante église avec son clocheton pittoresque et la masse imposante de son château, propriété des La Roche-Foucauld, et occupé par un excellent collège dirigé par les RR. PP. Maristes.

Le territoire d'Azerat est relativement le plus peuplé du

canton auquel il appartient ; c'est le plus riche de la justice de paix de Thenon. Bientôt nous entendons retentir le nom de ce dernier bourg devant une station solitaire, à laquelle nous parvenons en traversant d'énormes tranchées et en montant toujours, au milieu d'une campagne où la vue se perd dans le lointain, sur un plateau mouvementé qui nous montre quelques habitations éparses ou groupées sur des paliers, au milieu de cultures peu brillantes d'aspect et d'un sol couvert de dépôts pierreux. La gare, située tout au bord d'une route départementale qui coupe le chemin de fer, est assez loin de la petite ville qu'elle dessert et que l'on n'aperçoit pas de ce point. On doit devenir philosophe en cet endroit, car on a tout le temps d'y méditer à loisir. Nous passons devant plusieurs maisons de garde-barrières dont nous plaignons le sort. Leurs jardins sont en effet bien secs et leurs plus proches voisins sont des loups, compagnie dont la fréquentation est réellement dépourvue d'attraits. Nous roulons tantôt au milieu de profondes tranchées aux parois de cailloux, tantôt sur la plaine, ici nue, là couverte de taillis. Nous sommes au sommet du point de partage des eaux, dont les unes vont vers l'Isle, les autres se rendent à la Vézère. Au sud-est le Cern et la Laurence, qui naît auprès de Thenon, que je décrirai plus tard, gagnent le grande artère du Sarladais septentrional ; au nord-ouest, le puits de Bontemps, par lequel reviennent au jour les ruisseaux d'Ajat et de Lestang, qui se cachent sous terre pour traverser le nœud central de la chaîne, envoie son contingent à la Sçoue, venant de St-Orse, et contribue à former avec elle, et plusieurs sources abondantes, le Blâme, qui se précipite en écumant dans l'Auvézère après avoir arrosé la vallée qu'il désolait naguère, et en mettant en mouvement plusieurs usines importantes. Au sud-ouest le Manoire, au cours tantôt à ciel ouvert, tantôt caché, avant qu'il se régularise en entrant dans le canton de St-Pierre, se fraie dans les prés humides et à travers bois, un chemin vers une

vallée plus large où, se déployant enfin, il va se mêler, en traversant de riches communes, à la rivière de Périgueux. Le regard plane sur un vaste espace ; on se sent comme enlevé au souffle de la brise, et il semble que l'on se détache facilement de la terre, attiré vers le firmament, au milieu de ce sol gris, couvert de pierres semblables à des ossements blanchis. De temps en temps de grands bois voilent le squelette calcaire, dernier étage de la charpente du globe et qui forme celle de notre corps ; par moments des genevriers apparaissent, indiquant que la vigne devrait les remplacer ; ça et là dans des plis de terrains, des récoltes variées viennent agréablement nous surprendre. Mais pourquoi y voyons-nous du maïs qui devrait en être banni, pourquoi si peu de fourrages artificiels ? La vapeur nous emporte entre Ajat et Limeyrac, deux communes où la forêt domine. La première possède une vieille église fortifiéejadis et un austère château qui, joint à la maison de prière autrefois, était la résidence d'un dignitaire de l'ordre des Templiers. Son cimetière est placé dans la nef d'une autre église qui n'a jamais été terminée, au village de Bauzens, et dont le chœur est remarquable, ainsi que le portail. M. de Césac, habile agriculteur dirige avec succès dans le voisinage l'exploitation d'une importante propriété. Limeyrac est, de toutes les circonscriptions municipales du canton de Thenon, celle qui renferme la population spécifique la plus faible. Des surfaces rocheuses et des bois occupent les deux tiers de son territoire, mais les vallées cultivables y sont très-fertiles, la luzerne y fournit de très-bons rendements et le froment y réussit bien mieux qu'on ne saurait le croire. Le bon exemple donné par le regrettable D<sup>r</sup> Lapinolie n'a pas été sans résultats heureux, et la marche habile de son gendre, M. Emery, maintient les progrès accomplis. D'importantes carrières de pierre de taille, qui se trouvent dans cette commune, sont riches en matériaux d'un grain fin, dur et excellent.

Comme une station serait bien placée entre Ajat et Limeyrac, sur le chemin de grande communication de Thenon à Cubjac que nous traversons ! Elle est indiquée par la logique ; elle donnerait probablement de bons revenus ; mais comme on la demande depuis longtemps avec instance, la Compagnie d'Orléans s'obstine à la refuser. Il faudra que le gouvernement la lui impose quelque jour, et elle se fera forcer la main pour satisfaire les populations et retirer bon profit de cette concession involontaire. Les taillis se multiplient et notre vitesse s'accélère. On dirait qu'on veut, en dévorant l'espace, nous faire paraître moins longue la distance d'une gare à l'autre. Nous sommes d'ailleurs sur le versant opposé à celui de la Bachellerie et descendons sensiblement. Une gorge s'ouvre, puis une seconde, la forêt est dépassée. Voici St-Antoine avec le grand corps-de-logis de La Cave qui le domine ; et sur la terrasse du château j'aperçois des personnes aimées que je salue de la main et qui sont probablement loin de se douter d'où leur vient ce geste de familière amitié, si toutefois il ne leur échappe pas. De ce vénérable manoir à Périgueux, je n'ai plus rien à dire, je n'ai plus rien à observer ; j'ai déjà raconté ce que je sais de ce pays, que je connais par cœur. Je m'enfonce dans le coin de mon compartiment et me livre tout entier à une douce somnolence. J'entends comme au milieu d'un songe retentir à mes oreilles les mots sacramentels : Milhac ! St-Pierre ! Niversac ! Tant mieux ! me dis-je, nous allons arriver ; il en est bien temps ! et je ferme les yeux avec volupté. Tout-à-coup je sens un bras qui se pose sur le mien. — Ah ! monsieur, le joli tableau, voyez donc ! — C'est un vieillard décoré, de mine respectable et qui, pendant des heures, nous a parlé de géographie, qui me réveille en sursaut en me secouant et en m'apostrophant ainsi. — Je lui réponds en jetant un coup d'œil à la portière : C'est la plaine de Périgueux, nous allons apercevoir la ville tout-à-l'heure. — Vraiment, mon-

sieur, c'est charmant ! Que cette rivière, la Dordogne, est donc gracieuse, comme elle coule à pleins bords et que sa vallée est ravissante ! — Tout le monde sourit. Je regarde mon interlocuteur, il parle sérieusement. — Monsieur, lui dis-je avec un certain embarras et une grande envie d'imiter mes voisins, en voyant le savant se tromper aussi lourdement, pardon ! la Dordogne n'est pas là. Ce cours d'eau, c'est simplement l'Isle, sa tributaire ; la Dordogne passe à près de cinquante kilomètres d'ici, sous Bergerac ; si l'un des habitants de cette ville vous entendait, il ne serait pas content ! — A la bonne heure ! s'écrie vivement un de nos compagnons de route, à la bonne heure ! Prendre ce ruisseau pour la Dordogne et ce vallon pour sa plaine ! — Monsieur est de Bergerac ? — Sans doute ! Je m'en fais gloire, et vous en êtes aussi ? — Moi ? non ; je n'ai pas cet honneur. Je suis de Périgueux même. — Impossible ; je ne le croirai jamais ! — Pourquoi cela ? — Parce que les Périgourds nous détestent et ne cherchent qu'à nous nuire à leur profit. Je soutiens que vous êtes Bergeracois. — Je vous assure, monsieur, que vous vous trompez. Je suis bel et bien de Périgueux où ma famille est établie et se trouve fixée, depuis plus de quatre siècles qu'elle a quitté Limeuil, son pays d'origine. — Limeuil ! C'est de l'arrondissement de Bergerac ! Vous voyez bien que j'avais raison ! C'est l'influence du vieux sang qui vous fait parler comme vous le faites de nos contrées. — En tout cas, la dose de ce sang rentre dans les infinitésimales ; son action sur moi serait véritablement une action de globule homéopathique. Je suis tout simplement équitable. Au fond, pourquoi les deux villes seraient-elles injustes l'une envers l'autre ? Je n'en vois réellement pas la raison. Sous plus d'un rapport leurs intérêts sont identiques ; elles auraient tout avantage à se mieux connaître réciproquement, à se rapprocher, à s'aider mutuellement. Si dans certains cas elles sont en rivalité pour quelques motifs, si chacune réclame

alors pour elle ce que l'autre voudrait également obtenir, ne peuvent-elles pas faire valoir leurs droits sans se quereller, se prendre en haine, et ne serait-il pas mieux d'accepter l'arrêt rendu par un tiers et de chercher un dédommagement ailleurs ? En se jalonnant, à tout propos et hors de propos, en obéissant à des rancunes malencontreuses qu'il faudrait réduire au silence, on n'arrive à rien de bon et l'on perd souvent, par une opposition malavisée, l'instant propice qui permettrait de retirer en commun de grands bénéfices de l'occasion que l'on n'a pas su saisir et qu'un tiers saura parfaitement ne pas laisser échapper. Nous ferions mieux de conclure un pacte d'amitié que de nous invectiver. Pour ma part, je suis bon Périgourdin et en même temps très-fier de Bergerac. Donnez-moi la main. — La voici ! vous avez, ma foi, raison ! — Et nous voilà les meilleurs amis du monde, convenant qu'il y a des deux côtés des mérites et des défauts et que la concorde est une chose bonne et profitable. Je vante les environs de Bergerac, mon vis-à-vis convient que ceux de la vieille capitale du Périgord sont pittoresques ; je fais l'éloge des rives de la Dordogne, on m'accorde que celles de l'Isle ne sont pas sans mérite, que le chef-lieu du département est plus considérable, plus peuplé, plus riche en monuments que la ville sa rivale ; je déclare que celle-ci n'est point dépourvue de beaux édifices ; que son climat est admirable, qu'elle est digne de son renom et que ses vins dépassent de beaucoup en qualité ceux provenant des côteaux qui bornent notre horizon. Aussi, tout bien pesé, déclarons-nous d'un commun accord, qu'il est on ne peut plus désirable que la station projetée dans la plaine haute de Saint-Georges soit construite et devienne le point de départ d'une ligne directe, qui mettra les deux métropoles de notre province en communication intime et prompte. Nous arrivons à la gare et allons avec notre voisin de compartiment, encore étourdi quelque peu de sa bévue, et auquel nous voulons faire oublier cette mésaventure, nous attabler au buffet, où certains perdreaux en boîte, couchés

sur un lit de truffes, par les soins et sous la direction d'un de nos grands maîtres en l'art de la confection des conserves, et d'un goût à faire bondir de joie le plus fin appréciateur, sont escortés d'un Monbazillac authentique qui fait pâmer d'aise le champion de la cité joyau des bords du fleuve périgourdin. Charmé du succès du vin son compatriote, le joyeux convive cligne de l'œil et salue chaque fois qu'il porte son verre à ses lèvres. — A la santé de Bergerac et de Périgueux, dont l'union est cimentée par les fins arômes qui se complètent si bien l'un par l'autre! — Nos verres s'entrechoquent une dernière fois, et mes deux compagnons d'un instant roulent déjà vers Paris, lorsque j'arrive chez moi, conduit par deux chevaux efflanqués attelés à un poudreux omnibus. Je trouve mon bureau tout encombré de lettres et de paquets, mais il est tard. A demain les affaires sérieuses! En attendant, reposons-nous! Je gagne donc ma couche où je vais m'endormir presque aussi profondément que tout à l'heure, à une table près de nous, l'a fait un voyageur qui, pour s'instruire et se distraire, disait-il, a, son repas terminé, tiré de sa poche, en attendant le moment du départ du train, une livraison des *Annales* et s'est mis à lire un chapitre de mes *Voyages agricoles*. Je l'observais à la dérobée, avec un certain battement de cœur. A la fin de la première page, sa tête s'est abaissée sur sa poitrine; à la seconde ses yeux se sont fermés, puis rouverts. Avant d'avoir achevé de la parcourir, oh! comme il ronflait devant le livre, tombé tout d'un coup à ses pieds! Je lui aurai du moins procuré un salutaire instant de repos. Que Dieu le protège! et que la Fortune, venant à lui pendant son sommeil, comble de biens cet homme de bonne volonté!

Septembre 1877.

---